

La SNRVD refait parler d'elle

Où en est le Maroc de sa Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets ?



Lire page 3

Omar Hilale : *En rompant le cessez-le-feu, le Polisario s'est disqualifié de toute participation au processus politique*
Selon l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, à part la Namibie et l'Algérie, aucun autre pays ne soutient l'action belliqueuse des séparatistes



Page 5

La tragique comédie des guignols de Tindouf



Page 7

Le prix des viandes et des légumes en hausse en octobre
L'IPC a connu une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent



Page 10

Calendrier de la Botola Pro 1 de football

La première manche du derby programmée pour la 10^{ème} journée



Page 22

Entretien téléphonique entre S.M le Roi et le Président mauritanien

Actualité



Voici un communiqué du Cabinet Royal:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a eu, vendredi, un appel téléphonique avec son frère Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République

Islamique de Mauritanie.

Lors de cet appel, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur grande satisfaction du développement rapide que connaît la coopération bilatérale, ainsi que leur grande volonté de la consolider et la hisser à un niveau à même de permettre l'approfondis-

sement de cette coopération entre les deux pays voisins, l'élargissement de ses perspectives et la diversification de ses domaines.

Cet appel téléphonique a été aussi une occasion lors de laquelle les deux chefs d'Etat ont abordé les derniers développements régionaux.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu le glorifie, a fait part de sa disposition à effectuer une visite officielle à la République Islamique de Mauritanie, adressant en même temps l'invitation à Son Excellence le Président pour visiter son deuxième pays, le Royaume du Maroc."

Nouvelles mesures exceptionnelles contre la Covid-19 à Guelmim

Les autorités de la province de Guelmim ont annoncé une batterie de mesures préventives "exceptionnelles", depuis lundi pour une période de 15 jours, afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ces mesures ont été adoptées sur la base des recommandations émanant du Centre de coordination provincial, ainsi que de la réunion du comité de veille en charge de la gestion de la pandémie du coronavirus, qui s'est tenue samedi.

En prenant en considération l'évolution de la situation épidémiologique, le wali de la région de Guelmim-Oued Noun, gouverneur de la province de Guelmim, Mohamed Najem Abhay, a décidé l'interdiction des déplacements nocturnes entre 21H00 et 06H00 du matin, sauf ceux justifiés par des raisons sanitaires ou professionnelles.

Il a également été décidé de la fermeture des marchés de proximité à 17H00, des magasins commerciaux, professionnels et de service à 20H00, ainsi que des restaurants, cafés et snacks à la même heure.

Il s'agit également de renforcer le

contrôle aux entrées de la ville de Guelmim, de fermer complètement les terrains de proximité, les salles de sport, les salles de jeux, les parcs, les jardins publics et les hammams, en plus de l'interdiction de tous les rassemblements publics dépassant 10 personnes et la diffusion des matchs de football dans les cafés et restaurants.

Les autorités veillent, en outre, au contrôle strict du respect des mesures préventives en vigueur prises au niveau national, en vertu de l'état d'urgence sanitaire, notamment la poursuite de l'interdiction des fêtes du mariage, des cérémonies funéraires, tout en limitant les visites familiales et les rassemblements.

Sont exemptés de cette décision, selon la même source, les pharmacies, les dispensaires et les laboratoires médicaux au niveau de la province.

Ces dispositions restent en vigueur durant 15 jours et demeurent renouvelables pour une période similaire, sans le recours à une autre décision, au cas où la situation épidémiologique ne s'améliore pas, tout en procédant à de nouvelles mesures plus strictes le cas échéant.

Le Parlement libyen tient une séance de consultations à Tanger

Les membres de la Chambre des représentants libyenne, dont les deux composantes se trouvent respectivement dans la capitale Tripoli et dans la ville de Tobrouk (dans l'est), devaient tenir hier une session de consultations à Tanger, a annoncé dimanche le ministère marocain des Affaires étrangères.

Cette session, qui se tient à l'invitation du Parlement marocain, a pour objectif d'unifier l'organe législatif de la Libye, un pays déchiré par la guerre depuis près d'une décennie.

"Les membres du Parlement de Tripoli et de Tobrouk ont reçu une invitation officielle de la Chambre des représentants en vue de tenir une session unifiée de consultations", a déclaré à des organes de presse Mohammed Hanish, membre de la Chambre des représentants à Tripoli.

Il a fait savoir que le nombre de membres du parlement libyen qui ont l'intention de Participer à la session depuis Tripoli et Tobrouk devait dépasser la centaine.

Selon lui, cette session est considérée comme un prélude à une autre qui se tiendra dans la ville libyenne de Ghadamès, la semaine prochaine, sans en préciser la date.

Condoléances Docteur Othmane Baid nous a quittés

Incroyable ! Et pourtant, c'est la trop triste vérité. Docteur Othmane Baid nous a quittés.

Il aura accompli à la perfection sa mission.

Animé des valeurs itihadiques, lui le pur produit de la Chabiba et de l'USFP, il s'est consacré avec abnégation au service de ses proches et de son pays.

Docteur Othmane Baid en tant que médecin et premier responsable du grand hôpital casablancais Mohammed V n'était pas sans savoir le risque qu'il encourait par ces temps de pandémie. Mais ce n'était pas pour le dissuader de servir comme il l'a toujours fait. Avec le même dévouement et la même compétence. Jusqu'au bout, jusqu'au dernier souffle.

Ironie du sort, c'est ce même maudit virus qu'il a combattu de toutes ses forces venant en aide à des centaines de malades, qui a fini par l'emporter.

Qui devrait-on pleurer aujourd'hui ? Le médecin compétent ? Le responsable consciencieux ? Ou le militant dévoué toujours prêt à servir sans coup férir, et à son corps défendant son pays et ses concitoyens ?

Paix à ton âme cher Othmane Baid. C'est tout Hay Mohammadi/Ain Sebaâ qui te pleure. Tout Casa. Tout un pays plûtôt. La direction et l'ensemble du personnel de Libération et de tout Itihad Presse s'associent au deuil de ta famille, de tes confrères et amis et de ces innombrables patients que tu as soignés.

Paix à ton âme notre cher regretté, notre Othmane adoré. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

M.B.A



La SNRVD refait parler d'elle

Où en est le Maroc de sa Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets ?



Qu'en est-il de la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets (SNRVD) ? A cet effet, le Maroc a clairement annoncé sa volonté de développer le recyclage dans le respect de la dimension sociale et environnementale. Il a défini comme objectif stratégique de valoriser 20% des déchets générés à l'horizon 2020.

Pour les participants au dernier webinaire organisé par la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) sur la gestion des déchets dans le Royaume, ladite stratégie cherche encore son rythme de croisière et peine à démarrer.

Selon Hassan Chouata, président de l'Association marocaine des experts en gestion des déchets de l'environnement (AMEDE), notre pays produit 7 millions de tonnes de déchets ménagers, 7 millions de tonnes de déchets de démolition, 1,5 million de tonnes de déchets industriels et 350.000 tonnes de déchets industriels dangereux dont seulement 8% sont valorisés par des plateformes relevant du secteur privé.

Selon l'intervenant, la valorisation et le recyclage restent une véritable problématique au Maroc puisque les chiffres révèlent que si les potentiels de valorisation s'élèvent à 20%, seuls 7% des déchets sont valorisés. «Prenez l'exemple des déchets en plastique, leur taux de recyclage ne dépasse pas les 11% au Maroc contre 24% en France et 38% en Allemagne. Cela veut dire qu'on est loin d'une vraie politique de valorisation des déchets », a-t-il souligné. Et d'affirmer : « Le pire c'est que nous disposons d'un Plan national pour la gestion

des déchets dangereux, mais il reste encore inopérant. Ce qui pose la question des responsabilités et du contrôle des opérateurs industriels ».

En effet, la loi cadre sur l'environnement et le développement durable a instauré le principe de la «Responsabilité élargie des producteurs (REP)». Lequel étend leurs obligations à l'égard du produit jusqu'au stade de son cycle de vie situé en aval de la consommation. Il présente deux caractéristiques interdépendantes, à savoir le transfert en amont de la responsabilité (matérielle et / ou économique, totale ou partielle) des communes vers les producteurs et la création d'incitations en faveur de la prise en compte des aspects environnementaux par eux dans le cadre de la conception des produits.

«Le Maroc est classé parmi les pays qui ont un arsenal juridique très développé en matière de gestion des déchets au niveau africain (la loi n° 78/00 portant Charte communale, la loi n° 79.00 relative à l'organisation des collectivités préfectorales et provinciales, la loi n° 47.96 relative à l'organisation de la région, la loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination, la loi n° 54-05 du 14 février 2006 relative à la gestion déléguée des services publics et ses décrets d'application, le décret du 8 décembre 2009 relatif à la mise en décharge, la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement et la loi cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement durable), mais cet arsenal reste inutile faute de décrets permettant sa mise en œuvre», a expliqué le président de l'AMEDE.

De son côté, Kenza El Azkem, de l'Association Zéro Zbel a indiqué que 85% des déchets détectés au niveau des côtes marocaines sont des déchets plastiques dont la source n'est autre que trois grandes entreprises, selon une étude initiée en 2018 par ladite association. Une autre étude menée au cours de cette année par la même ONG au niveau des rivières et oueds, notamment les principaux, a révélé que 70% des déchets détectés sont de nature plastique.

Une situation que reconnaît un rapport du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines et du Développement durable, chargé du Développement durable daté de 2019 qui a indiqué qu'une partie limitée des déchets industriels est éliminée/valorisée dans des unités adéquates avec un protocole d'acceptation conforme aux réglementations internationales en la matière. Les produits à valeur ajoutée potentielle (verre, plastique, bois, métaux, papier et carton) jouissent de propriétés physiques leur permettant d'être réutilisés et revalorisés. Plusieurs entreprises marocaines opèrent dans ce secteur vu le gisement important existant sur le marché. Toutefois et malgré l'adoption de certains textes juridiques, la totalité des déchets industriels est récupérée, collectée, transportée et parfois valorisée de manière informelle.

Ledit rapport explique, en outre, que la gestion de ce secteur ne peut être considérée comme durable que si elle ne s'appuie que sur l'enfouissement des déchets collectés. En effet, et malgré les précautions prises, l'enfouissement demeure une op-

tion dont les impacts environnementaux sont souvent difficiles à maîtriser. Il est consommateur d'espaces, souvent au détriment de terrains agricoles productifs et n'est pas sans risques environnementaux (gestion des lixivats, risque de contamination des ressources en eau et des sols, émissions de gaz à effet de serre, etc). D'ailleurs, avec l'accroissement continu du nombre de décharges, l'acceptation sociale des sites d'enfouissement contrôlés est de plus en plus difficile.

Par ailleurs et faute d'installations spécialisées suffisantes de traitement et d'élimination des déchets industriels et notamment des déchets dangereux, ces derniers sont souvent stockés sur des sites industriels ou dans des décharges non contrôlées.

Cette situation engendre de graves conséquences aussi bien pour la santé publique et l'environnement que pour l'avenir des activités socioéconomiques dans notre pays.

Le SNRVD risque-t-il d'avoir le même sort que celui qui a été réservé au Plan national des déchets ménagers (PNDM) lancé en 2008 et qui était censé mettre en place des décharges contrôlées dans toutes les communes urbaines du Maroc en 2015? Personne ne le sait.

En 2016, seuls 48% des déchets environ sont enfouis dans des décharges qui répondent aux normes environnementales alors que ce plan a englouti 40 milliards de DH en provenance du budget des ministères de l'Intérieur et de l'Environnement et de celui des collectivités locales.

Hassan Bentaleb

L'Espagne plaide pour une solution politique au Sahara



La ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha González Laya, a affirmé que son pays plaide pour une solution "politique et juste" à la question du Sahara sur la base des paramètres de l'ONU.

"Nous défendons la recherche d'une solution politique et juste répondant à tous les paramètres exprimés dans les résolutions des Nations unies", a-t-elle souligné dans un

entretien au journal ABC, publié dimanche.

Dans ce sens, la cheffe de la diplomatie espagnole a mis l'accent sur l'importance du respect du cessez-le-feu et de la nomination d'un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour qu'il "puisse fournir un canal négocié pour cette solution".

S'agissant des relations de l'Espagne avec les parties concernées par cette question, elle a relevé que ses contacts avec ses "homologues marocain, mauritanien et al-

gérien sont permanents. Ils font partie du cycle des contacts très fluides, hebdomadaires".

En plus, la ministre a réitéré que la position de l'Espagne sur cette question est fixée par le ministère des Affaires étrangères, précisant que ce point est inclus dans l'Accord de gouvernement qui a donné lieu à la formation d'un exécutif de coalition entre le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et Podemos.

La Hongrie réaffirme son attachement au règlement pacifique de la situation dans la région

La Hongrie a réaffirmé son ferme attachement au règlement pacifique de la situation dans la région du Sahara, dans le cadre des efforts onusiens, comme le reflète la politique menée par le Royaume du Maroc.

"Dans ce contexte, la Hongrie réaffirme son soutien aux efforts menés sous les auspices exclusifs des Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable de la question du Sahara, reposant sur la notion de compromis", indique dimanche le ministère hongrois des Affaires étrangères dans une note verbale.

La Hongrie tient également à souligner sa sincère reconnaissance pour le rôle stabilisateur que joue le Maroc dans toute la région.

La ministre des A.E de Sao Tomé-et-Principe se félicite des relations de son pays avec le Royaume

La ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, Edite Ten Jua, en visite dimanche à Laâyoune, s'est félicitée de l'excellence des relations multidimensionnelles et fraternelles liant son pays au Maroc.

"Notre coopération avec le Royaume du Maroc touche déjà plusieurs domaines, dont l'agriculture, la pêche maritime, les énergies renouvelables et le tourisme", a déclaré à la presse la chef de la diplomatie santoméenne, qui s'est entretenue au consulat général de son pays dans la capitale du Sahara marocain avec le wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate.

Elle a également émis le vœu de voir ces relations se développer davantage dans l'avenir pour couvrir d'autres secteurs économiques prometteurs, ajoutant que le Maroc demeure "un pays frère" avec lequel la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe partage la même vision "pacifique" en matière de gestion des relations internationales.

La ministre santoméenne a, en outre, affiché la volonté de son pays de renforcer davantage la coopération avec la région de Laâyoune-Sakia El Hamra dans divers secteurs. "Nous sommes venus à Laâyoune exprimer notre intérêt à promouvoir nos relations avec cette région", a-t-elle souligné.

Plus de 100 personnalités italiennes apportent leur soutien à la position marocaine



L'Organisation italo-marocaine des droits de l'Homme en Italie a lancé un appel dans lequel plus de 100 personnalités italiennes influentes du monde de la politique, de l'économie et de l'art, ont exprimé leur soutien à la position du Maroc sur la question du Sahara marocain.

Ces personnalités, dont des parlementaires, des sénateurs, des doyens et des professeurs d'université, des chercheurs, des

ingénieurs, des syndicalistes, en plus des associations de la société civile, des acteurs dans le domaine du sport, des spécialistes du secteur bancaire et des leaders du patronat, ont fait part de leur soutien à la cause nationale, et de leur conviction quant à la marocanité du Sahara.

L'appel dresse un récit fidèle et sincère de l'histoire de la marche pacifique menée par le Maroc dans son Sahara. L'appel met à nu également les fausses allégations dont

use le Polisario pour induire en erreur l'opinion publique, dans le but d'obtenir de l'aide humanitaire.

L'appel salue également les efforts colossaux consentis par l'Etat marocain en matière de lutte contre le terrorisme et les réseaux de trafic d'armes et de traite d'êtres humains.

S'agissant de la situation à El Guerguarat, ces personnalités ont souligné que les agissements du Polisario constituent une provocation à l'égard de l'ONU et de la communauté internationale. Ces agissements irresponsables ont dévoilé au grand jour le jeu trouble et le rôle de l'Algérie dans l'instrumentalisation du Polisario qu'elle utilise comme une marionnette, précise l'appel.

Ces personnalités ont, en outre, salué la démarche du Maroc qui a permis de sécuriser la zone, se félicitant de la retenue dont a fait preuve le Royaume et son respect des conventions internationales. Elles ont, par ailleurs, insisté sur l'importance de la proposition pertinente et réfléchie qui consiste à mettre en oeuvre la régionalisation avancée et à oeuvrer pour le développement des provinces du Sud en les dotant des infrastructures nécessaires et en créant des emplois.

Omar Hilale : *En rompant le cessez-le-feu, le Polisario s'est disqualifié de toute participation au processus politique*



En violant l'accord de cessez-le-feu, le Polisario "s'est disqualifié" de toute participation au processus politique sur le Sahara marocain et a montré au monde entier qu'il n'a pas de place autour des tables rondes, a affirmé, vendredi sur la chaîne de télévision CNN International, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale.

"Lorsqu'une partie déclare la guerre et se retire du cessez-le-feu, alors elle n'a

plus de place sur la table des négociations. Le Polisario s'est tout simplement disqualifié de toute participation au processus politique", a déclaré Omar Hilale, qui était l'invité de l'émission "Connect the World", animée par la présentatrice vedette de CNN, Becky Anderson.

A cet égard, il a rappelé que c'est bien le Polisario et ses milices armées qui sont à l'origine des tensions dans la zone tampon d'El Guerguarat au Sahara marocain, où ils ont ramené, le 21 octobre dernier, des femmes et des enfants, en plus d'éléments armés, pour bloquer la circulation civile et commerciale au niveau de ce point de passage, soulignant que malgré cette situation, le Maroc s'est abstenu, à la demande du Secrétaire général de l'ONU, de toute action pendant plusieurs jours.

"Mais vous savez, il y a un temps pour la diplomatie et un temps pour l'action", a expliqué le diplomate marocain, ajoutant que face au refus du Polisario d'obtempérer aux appels du chef de l'ONU, le Royaume n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités, et prendre les choses en main en conduisant une opération de génie civil pour restaurer la circulation au niveau du point de passage d'El Guerguarat.

Cette opération menée par les Forces Armées Royales a été conduite en plein jour et en présence d'observateurs onusiens, a tenu à préciser l'ambassadeur, ajoutant qu'aucun civil n'a été blessé ou touché durant cette opération.

Réagissant aux propagandes fallacieuses des séparatistes du Polisario sur la situation à El Guerguarat, Omar Hilale a affirmé que le Maroc se tient aux faits, car "comme l'avait dit une fois le deuxième président des Etats-Unis, John Adams : 'les faits sont têtus'". "Et les

faits sont que c'est le Polisario qui a ramené des civils et des éléments armés à El Guerguarat. Et c'est le Polisario qui a officiellement déclaré la fin du cessez-le-feu", a fait valoir Omar Hilale, soulignant que le Maroc n'a, à aucun moment, indiqué qu'il renonçait au cessez-le-feu ou au processus politique.

A cet égard, il a affirmé que "l'instrument du référendum au Sahara est bel et bien mort et enterré depuis plus de deux décennies" et que l'on "ne peut nullement ressusciter les morts".

"Et ce n'est pas seulement moi qui dit cela. Le Conseil de sécurité ne fait aucune mention du référendum dans toutes ses résolutions adoptées au cours des vingt dernières années", a-t-il rappelé.

Evoquant la solution politique au conflit du Sahara marocain, l'ambassadeur a réaffirmé qu'il n'existe qu'une seule et unique solution politique, à savoir une large autonomie sous la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc.

"La solution de l'autonomie a été, depuis sa présentation, qualifiée par le Conseil de sécurité de sérieuse et crédible, et elle a été discutée lors des deux tables-rondes tenues sous la conduite de Horst Köhler", a rappelé Omar Hilale, affirmant que "dans le cadre de l'autonomie, tout est possible et en dehors de l'autonomie, rien ne l'est".

Il a également rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a envoyé une lettre et s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à qui le Souverain a réaffirmé l'engagement du Maroc pour le cessez-le-feu et la reprise du processus politique mené sous l'égide des Nations unies, ainsi que le soutien du Royaume aux efforts et aux bons offices du chef de l'ONU.

"Le Maroc, et comme Sa Majesté le

Roi l'a affirmé, n'est pas en guerre, mais il se réserve le droit de se défendre et de défendre sa population, son territoire et son intégrité territoriale. Et c'est ce qui s'est passé ces derniers jours", a dit le diplomate marocain. Et de rappeler à cet égard que l'action du Maroc visant à restaurer la circulation civile et commerciale à El Guerguarat a été soutenue et appuyée par une grande partie de la communauté internationale, notamment une vingtaine de pays africains, l'Organisation de la conférence islamique (OCI), les pays du Golfe (CCG), l'Union européenne, ainsi que les pays de l'Amérique latine, des Caraïbes et du Pacifique. Tandis que le Polisario n'est soutenu que par un seul pays, à savoir la Namibie, en plus de son soutien habituel, l'Algérie. "A part ces deux Etats, aucun autre pays ne soutient l'action belliqueuse du Polisario", a noté l'ambassadeur.

Evoquant les agissements du Polisario, Omar Hilale a rappelé les propos de feu Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, qui avait dit une fois que l'on ne doit jamais faire entièrement confiance aux groupes armés et aux mouvements séparatistes "car ils ne sont tenus par aucune obligation internationale". "Et c'est justement le cas du Polisario, qui est en train de violer le cessez-le-feu et de renoncer à ses engagements envers les Nations unies".

"Alors que le monde célèbre aujourd'hui la Journée internationale de l'enfant, vous savez ce que le Polisario est en train de faire ? Il a mobilisé et embrigué des enfants et les a envoyés à El Guerguarat, et maintenant il les prépare pour la guerre, les privant ainsi de leur enfance et innocence. C'est malheureusement ça la nature du Polisario", a conclu l'ambassadeur.



Selon l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, à part la Namibie et l'Algérie, aucun autre pays ne soutient l'action belliqueuse des séparatistes

Karima Benyaich : *Le Maroc a épuisé toutes les voies diplomatiques avant d'intervenir légitimement à El Guerguarat*



Le Maroc a fait valoir toutes les voies diplomatiques et de dialogue avant d'intervenir de manière légitime pour libérer le passage d'El Guerguarat qui constitue un point stratégique pour la circulation des personnes et des biens, a affirmé l'ambassadrice du Maroc en Espagne, Karima Benyaich.

"Depuis que des éléments du Polisario sont introduits dans la zone tampon le 21

octobre dernier violant ainsi le cessez-le-feu, le Maroc a exploré toutes les voies diplomatiques qui s'imposent auprès de l'ONU avant d'intervenir pour rétablir l'ordre et restaurer la libre circulation des personnes et des biens", a souligné Karima Benyaich, qui était l'invitée, samedi soir, de l'émission "Fin de Semana" de la radio nationale espagnole "RNE".

En plus, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé deux appels demandant le retrait des milices du Polisario, a ajouté l'ambassadrice, dénonçant le fait que les séparatistes "utilisent des enfants et des femmes comme des boucliers humains dans ces manœuvres de provocation".

"Ce n'est pas la première fois que le Polisario viole le cessez-le-feu. Le rapport d'Antonio Guterres fait état de 57 violations majeures du cessez-le-feu par les milices du Polisario dans cette zone", a fait savoir la diplomate marocaine.

En dépit de ces agissements, le Maroc est intervenu de manière responsable et mesurée au niveau du passage d'El Guerguarat pour sécuriser le trafic civil et commercial dans une "zone importante pour les échanges commerciaux non seulement entre le Maroc et la Mauritanie, mais aussi entre l'Europe et l'Afrique", a-t-elle relevé, assurant que le Maroc a agi dans le cadre de sa responsabilité et son droit.

Tourmenté par le soutien international à l'intervention du Maroc, le Polisario s'adonne aux fake news pour induire en erreur l'opinion publique et les médias, a-t-elle indiqué. "Le Polisario n'est pas un Etat, donc il n'a pas la responsabilité d'être crédible et transparent comme c'est le cas du Maroc", a martelé Karima Benyaich.

Sur un autre registre, l'ambassadrice du

Maroc en Espagne a qualifié d'"excellentes" les relations unissant Rabat et Madrid. "La coopération entre le Maroc et l'Espagne ne se limite pas au sujet migratoire et aux rapports distingués entre les ministères de l'Intérieur des deux pays. Elle englobe d'autres volets politique, économique et social où les relations sont excellentes", a-t-elle fait observer.

Dans le cadre de ces relations, les deux Royaumes "coopèrent de manière régulière et exemplaire, ce qui a donné des résultats satisfaisants dans divers domaines, notamment en ce qui concerne la lutte contre le trafic illégal, le terrorisme et l'immigration clandestine", a poursuivi Karima Benyaich, précisant que grâce à cette coopération, les flux de migrants clandestins arrivés sur les côtes espagnoles ont connu une baisse de près de 60% ces dernières années.

Toutefois, a-t-elle ajouté, les mafias de la traite d'êtres humains changent leur modus operandi et ciblent leurs victimes qui sont, en majorité, des jeunes de différentes nationalités, assurant que les deux pays sont déterminés à poursuivre leurs efforts pour lutter contre ces mafias dans le cadre d'une "approche globale". Et l'ambassadrice de rappeler que les deux pays disposent des mécanismes nécessaires pour "relever ce grand défi", soulignant qu'un groupe mixte chargé de l'immigration planche sur les mesures à prendre dans ce domaine, et ce dans "un esprit de responsabilité et de confiance mutuelle".

La dernière visite au Maroc du ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, la septième depuis sa nomination à la tête de ce département en juin 2018 reflète, sans nul doute, l'excellence et la qualité des relations unissant les deux pays, a conclu Karima Benyaich.

Visite de soutien aux FAR

Une délégation de l'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) a effectué, samedi, une visite au passage-frontière d'El Guerguarat, en soutien aux Forces Armées Royales (FAR) et à leurs efforts pour garantir la sécurité et la stabilité dans cette région du Sahara marocain.

Cette visite avait pour objectif d'exprimer l'attachement de l'ANME à l'intégrité territoriale du Royaume et la reconnaissance aux sacrifices des FAR qui, après avoir longuement fait preuve de retenue et de patience, ont mis un terme aux agissements des séparatistes du Polisario ayant bloqué la libre circulation des personnes et des biens avec la Mauritanie durant plus de trois semaines, indique, dimanche, l'association dans un communiqué.

La délégation, conduite par le président de l'ANME, Abdelmounaim Dilami, a pu constater de visu le retour à la normale au niveau du passage, où "elle a recueilli des témoignages de satisfaction, aussi bien du côté marocain que mauritanien, quant à l'intervention ferme des FAR, sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, pour rétablir la situation", souligne la même source.

Les membres de la délégation "ont également constaté la nature des objets abandonnés sur place par les séparatistes après leur fuite et qui disent long de la situation présente et future du Polisario, parfaitement conscient qu'il s'est suicidé à El Guerguarat", poursuit le communiqué.

La visite, précise-t-on, participe du cadre de référence fixé par l'ANME depuis sa création en stipulant que "la profession de journalisme va de pair avec la défense des grandes causes du Royaume de manière claire, courageuse et sans équivoque, à leur tête la question de l'intégrité territoriale et la marocanité du Sahara, qui constitue une valeur sacrée pour toute Marocaine et tout Marocain".



Tourmenté par le soutien international à l'intervention du Maroc, le Polisario s'adonne aux fake news pour induire en erreur l'opinion publique et les médias, a précisé l'ambassadrice du Maroc en Espagne

La tragique comédie des guignols de Tindouf



Le théâtre de Guignol est une forme d'art particulière où les acteurs réels ne sont pas ceux qu'on voit sur scène mais des mains plus ou moins habiles, bien dissimulées derrière les rideaux et qui font jouer aux marionnettes des scènes écrites à dessein.

Cet art vit le jour vers 1808 à Lyon (France) et évolue autour d'une maisonnette de bois qui fait office de petit théâtre de rue et permet au marionnettiste d'attirer le public. Il s'appuie sur la caricature langagière et un vocabulaire souvent grossier dans le but de faire rire les spectateurs et dénoncer les injustices sociales en mettant en scène des situations saugrenues inspirées de l'actualité.

Cette spécialité lyonnaise a son ersatz à Tindouf où des guignols d'un autre genre ne cessent de jouer une indigeste partition depuis des dizaines d'années. Les événements survenus ces jours-ci à El Guerguarat en sont la dernière expression.

Comme dans tout théâtre des guignols, on se retrouve à Tindouf avec des marionnettes, cette fois en chair et en os, et des marionnettistes cupides aux motivations obscures !

Les marionnettes sont les soi-disant militants du Polisario. Il s'agit d'un ramassis de brebis galeuses emportées, dès le début, par une vague qui les dépasse. Ils se sont mus, avec le temps, en brigands qui s'adonnent à toutes sortes de trafics et mangent à tous les râteliers pour continuer à vivre aisément aux dépens de populations démunies et maintenues sous contrôle par la force

des armes.

Les dirigeants du Polisario n'ont, en majorité écrasante, aucune filiation directe avec le Sahara. Nombreux sont ceux qui ont vu le jour à l'intérieur du pays dans des villes comme Marrakech avant de finir leur parcours de vie dans une voie de garage, le sable mouvant de Tindouf.

Le Polisario n'a, en réalité, aucune représentativité sérieuse dans les provinces du Sud du Royaume. La peur et la coercition sont les armes utilisées par ces coupeurs de route pour maintenir leur mouvement sous perfusion.

Après avoir détourné l'aide internationale allouée aux populations parquées à Tindouf, les dirigeants du Polisario n'ont pas hésité à faire feu de tout bois pour diversifier leurs sources de revenus. Ils sont devenus des trafiquants notoires de cigarettes, d'armes et de drogues. Pire, ils sont proposés en serveurs des groupes terroristes qui essaient dans le grand Sahara dont AQMI.

Cependant, aussi puissantes qu'elles affirment l'être, les marionnettes du Polisario n'ont en espérance de vie que ce que leur octroient leurs maîtres marionnettistes ! Ceux-ci sont bien identifiés et ne se cachent même plus pour comploter.

La pseudo lutte pour la libération du Sahara, soutenue par les généraux algériens depuis 1975, n'est rien d'autre qu'un mauvais film, un navet orchestré dont le but est de détourner le grand peuple algérien de ses problèmes de misère, d'injustice et de dictature dont il

souffre depuis l'indépendance. Le pays d'un million de martyrs s'est fait spolié par sa victoire de 1962 par une gentry militaire qui a vidé les caisses de l'Etat en détournant la manne pétrolière et gazière vers des comptes bien terrés. Pire, ils n'ont pas hésité, ces dernières années, à se cacher derrière des présidents grabataires ou sans réel pouvoir, une abominable insulte au peuple algérien.

Ainsi, le pays de la Mitidja (la riche plaine d'une superficie supérieure à 1.300 km²), des gisements pétroliers dont ceux de Hassi Messaoud (64 millions de barils en 2019) et de l'exploitation gazière (86 milliards m³ en 2019) est, depuis des années, engluyé dans une effroyable crise économique qui jette dans l'indigence des millions de citoyens.

Outre la dilapidation des deniers publics pour servir leurs propres intérêts, les généraux algériens se sont attelés, depuis 1975, à financer les agissements du Polisario. Ils ont parié sur un mauvais canasson ou plutôt un chameau scrofuleux dans l'espoir de corroder l'unité nationale du voisin marocain et générer son essor économique et démocratique.

Mais uriner dans le sable ne finit jamais par donner naissance à un jardin ! Le résultat de cette animosité politique envers le pays frère de l'ouest qui a, pourtant, soutenu, y compris par les armes, l'Algérie à briser les chaînes du joug colonial français est le dénuement qui frappe de plein fouet des millions d'Algériens. En effet, contrairement aux désirs escomptés par la gentry militaire,

le Maroc a su, avec sa pondération politique habituelle, déjouer ses plans, démontrer au monde entier que le Polisario n'est rien d'autre qu'une bande de brigands prête à flirter avec les groupes terroristes pour rester en vie, et surtout faire des provinces du Sud des régions prospères bien développées et bien structurées. Cette leçon d'histoire n'est que la traduction matérielle de l'attachement indubitable des Marocains à l'unité de leur pays, de Tanger à Lagouira.

Il n'y a pas de pire politique que celle qu'on s'acharne à poursuivre en dépit de son évidente insignifiance voire dangereosité. Il est temps que le pouvoir algérien cesse son animosité envers le Royaume du Maroc et écoute les appels du peuple algérien asphyxié par la crise économique et par l'absence d'infrastructures vitales. Nos frères de l'est méritent mieux que ce qu'ils endurent depuis des décennies.

Les intérêts de l'Algérie comme ceux du Maroc invitent à la conjugaison des efforts et à une politique de bonne intelligence pour faire face aux défis de la mondialisation. Le salut de toute l'Afrique du Nord passe par l'édification d'un grand Maghreb soudé par des gouvernances démocratiques et une mise en concert des politiques économiques.

Jouer la carte du morcellement nuit à tous et en particulier à l'Algérie. Puisse-nous grandir ensemble ! Tel est le souhait de tous les Maghrébins.

Par Mohamed Lmoubarik

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CONVER- SATION PRIVÉE	PRONOM CHOISIS		UN ALLEMAND	TROMPE PRIMEUR	MORCEAU D'ÉBÈNE	TROU	SORTE
ENJEU			PÈRE DE SEM			SYMBOLE DE L'ARGENT	
GRAND ARBRE	À LA MODE MINCIR		GRAVITE SODIUM				
			GRECQUE		DANS LE VENT	FEMME DE FELI	TÊTE D'ENFANT
PÎLE			POINT DE VUE PIGE				LETTRES DE LONDRES
		QUARTIER DE CAEN	GRANDE ÉCOLE				FIN DE PARTIE PRONOM
BLÉ ROULMAIN FOYER	OISEAU EMBUS- QUÉS				POSSESSIF		ÉCHANT ILLONS
			SAISON	COIFFURE MILITAIRE	OPPOSÉ À OULT		PAÏE
FORME D'AVOIR		LEVANT			DESSUS DE TABLE	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF
EN PRIME		SUJET DE ROMAN RAYON					PORTE- PAROLE ALUMINI- UM
	POLLIE EN AUGE			EXPOSÉ À LA MODE			
BISMUTH TRANSP- IRA			PRÊT À ÊTRE MONTÉ			MAUVAIS CHOLEST- ÉROL	
SEÏN PROTECTEUR					ARTÈRES		

Solution mots flechés d'hier

PERCER TION	VIT SUR LES NERFS	SYMBOLE DU CUIVRE	SCEPTI- QUE HÉLAS	N	APPEL DU SECOURS	DE BAS EN HAUT DÉFAUT	QUARTIER DE REIMS	AMALG- AME	D	CUBE GRECQUE	COUPE
ENC	E	C	A	I	S	S	E	M	E	N	T
ALLÈGR ESSE	E	U	P	H	O	R	I	E	V	I	E
VU	TORCHIS	P	I	S	E	D	E	C	H	I	L
PERÇU AUTHEN- TIQUE	R	E	E	L	P	A	R	V	I	A	L
N	SYMBOLE DU LITHIUM	L	I	A	INTERD. IT	A	A	U	R	O	R
PRIME NIPPON	OS DU PIED	A	S	T	R	A	G	A	L	E	
MENEUR DE JE	PREND UNE DÉCISION	O	S	T	A	T	U	E	A	R	T
E	G	O	E	B	F	I	L	E	B	C	
PARTIRA	EN ÉBAUCHE MÉTAL	E	B	F	I	L	E	B	C		
A	S	P	R	E	P	R	E	S	I	T	
CRACK PAROCH ARD	LIQUIDA LETTRES DE TRINIS	T	U	A	P	I	G	E	S		
UNE FEMME DE CLASSE	PASSAGE À TABAC	E	N	S	E	I	G	N	A	N	
		E	N	S	E	I	G	N	A	N	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahmoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
DOSSIER DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Précédente
- 2- Décéder - Sous le soc
- 3- Deux fois savant - Elliptique - Règle
- 4- Sec - Etat d'Europe
- 5- Vigneur - Installé
- 6- Vrai - Eau russe
- 7- Salut romain - Pas lerch - L'Union
- 8- Logées
- 9- Embourbé - Précis
- 10- Royaume d'Asie - Pari

VERTICALEMENT

- 1- Corps représentatifs
- 2- Sombre - Arrivé
- 3- Caché - Ebrîété
- 4- Usée - Héros de Corneille (Le ...)
- 5- Berge - Lu lettre à lettre
- 6- Courroux - Poinçon de cordonnier
- 7- Possessif - Du, dans un sens
- 8- Coutumes - Egalité - Plat
- 9- Rémunérées
- 10- Lames - Intente

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	O	L	U	M	I	N	E	U	X
2	U	S	E	R		C	O	P	T	E
3	L	I	E	G	E		T	U	E	R
4	N	E		E	V	I	E	R		X
5	E	R	I	N	E	S		E	R	E
6	R		O	T	I	E	Z		E	S
7	A	R	S		L		E	M	U	
8	I	E		E	L	U	R	E	N	T
9	R	E	M	U	E		O	U	I	E
10	E	L	I	T	E	S		T	S	E

Grilles de sudoku

Facile

	1		7			6		8
2			1					9
		7		2	5		3	4
1	5					7	9	
		2				4		
	6	9					5	2
3	7		4	9		2		
5					6			7
8		1			3		4	

Moyen

	7	8		2				
2	4					8	7	
9			8		7			
5	6	1		3			8	
		2				1		
	9			6		4	3	2
			3		4			9
	1	9					4	8
				5		6	1	

Difficile

				9		5	1	
3				2	7			
		7	3	4				
5		1				6		
		2		9			8	
			9			5		7
				3	6	9		
		2	8					3
4	7		9					

Expert

		3		1				7
		9	5	8				
		1		9	3			
3								5
		7	2				8	6
1								2
				4	1			9
					2	6	5	
	8			5		4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	2	9	8	1	7	4	5	6
7	5	6	4	9	2	1	3	8
1	8	4	5	6	3	2	9	7
4	3	8	1	7	5	6	2	9
9	7	5	6	2	8	3	4	1
6	1	2	9	3	4	7	8	5
5	4	1	2	8	6	9	7	3
8	6	7	3	4	9	5	1	2
2	9	3	7	5	1	8	6	4

Moyen

6	8	4	7	2	9	1	5	3
3	5	2	8	1	6	4	9	7
9	7	1	3	4	5	6	2	8
1	9	5	4	3	7	2	8	6
7	4	8	9	6	2	5	3	1
2	6	3	5	8	1	7	4	9
8	3	6	1	5	4	9	7	2
5	2	7	6	9	8	3	1	4
4	1	9	2	7	3	8	6	5

Difficile

9	3	2	1	8	4	7	5	6
6	8	1	5	9	7	2	4	3
7	5	4	2	6	3	1	8	9
1	2	3	8	7	6	4	9	5
8	4	9	3	1	5	6	2	7
5	6	7	9	4	2	8	3	1
3	1	6	4	5	8	9	7	2
4	9	5	7	2	1	3	6	8
2	7	8	6	3	9	5	1	4

Expert

1	4	7	8	2	3	6	5	9
8	2	3	9	5	6	1	4	7
6	5	9	4	7	1	2	3	8
7	6	2	5	1	4	8	9	3
4	8	5	2	3	9	7	1	6
9	3	1	7	6	8	5	2	4
3	7	8	1	4	5	9	6	2
5	9	6	3	8	2	4	7	1
2	1	4	6	9	7	3	8	5

Baisse du trafic commercial des passagers au cours du mois dernier

Le trafic commercial des passagers a enregistré, sur les dix premiers mois de l'année 2020, une baisse de 70,79%, par rapport à la même période en 2019, s'établissant à 6,144 millions voyageurs, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Le trafic international a affiché un recul de 71,87%, du fait d'une décroissance de l'ensemble des secteurs géographiques, notamment, l'Europe (-71,06 %), l'Afrique (-71,55 %), le Moyen et Extrême Orient (-77,94 %) et l'Amérique du Nord (-75,17 %), précise l'Office dans ses statistiques mensuelles. Pour le seul mois d'octobre, les aéroports du Royaume ont enregistré une baisse de l'ordre de 82,02%, par rapport à la même période de l'année 2019, en accueillant 388.659 passagers, contre 2.161.696 passagers en octobre 2019, fait savoir l'ONDA, ajoutant que l'aéroport Mohammed V a accueilli 46% environ du trafic passager global, contre 848.373 passagers pour la même période de l'année 2019, en régression de 79,08 %.

Le trafic aérien de l'aéroport Marrakech Menara a, quant à lui, reculé de 94,88 %, en accueillant 30.662 passagers, de même que l'aéroport Agadir Al Massira qui a accueilli 29.085 passagers, en baisse de 83,34%, rapporte la MAP.

Le trafic aérien domestique a enregistré une diminution de l'ordre de 69,72%, avec 82.781 passagers accueillis, alors que le trafic aérien international qui représente 78,70% du trafic global, a enregistré 305.878 passagers, en baisse de 83,80%, relève la même source. Ce résultat en baisse concerne tous les marchés, notamment celui de l'Europe qui représente généralement plus de 86% du trafic aérien global, avec une régression de 83,01%, précise l'Office. En ce qui concerne le trafic d'avions, l'ONDA fait état de 5.024 mouvements d'avions durant le mois d'octobre 2020, en baisse de 71,94% par rapport à la même période de l'année écoulée. La part de l'aéroport Mohammed V est de 48,27% de ce trafic, alors que Marrakech Menara occupe 8,30% et Agadir Al Massira 7,52 %.

Le fret aérien a enregistré, quant à lui, une baisse de 39,46% en octobre 2020, par rapport à la même période de l'année précédente, s'établissant ainsi à 5.075,19 tonnes.

Le prix des viandes et des légumes en hausse en octobre



L'indice des prix à la consommation reste dans la tendance haussière, pour le troisième mois consécutif. Dans un nouveau rapport publié récemment, le Haut-commissariat au plan (HCP) annonce que l'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois d'octobre 2020, une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent.

« Cette variation est le résultat de la hausse de 0,1% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires », a expliqué l'institution publique dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'octobre 2020.

Pour rappel, l'IPC a connu, au cours du mois de septembre dernier, une hausse de 0,3% par rapport au mois précédent, suite à l'accroissement de 0,5% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

En août dernier, l'indice des prix à la consommation s'était inscrit en hausse de 1,4% par rapport au mois précédent, en raison de la hausse de 3,4% de l'indice des produits alimentaires et de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires.

Dans sa récente note d'information, le Haut-commissariat indique que les hausses des produits alimentaires observées entre septembre et octobre 2020 concernent principalement les «viandes» (4,4%), les «légumes» (3,3%) et le «lait, fromage et œufs» (0,9%).

La même source relève, en revanche, une diminution des prix de 10,2% pour les «fruits» et de 1,6% pour les «poissons et fruits de mer». En ce qui concerne les produits non alimentaires, elle indique que la baisse a concerné principalement les prix des «carburants» (1,4%).

A titre de comparaison, les hausses des produits alimentaires observées entre août et septembre 2020 avaient concerné principalement les «Légumes» (3,7%), les «Fruits» (2,1%), le «Lait, fromage et œufs» (0,8%), les «Viandes» et le «Café, thé et cacao» (0,1%).

Rappelons, en revanche, que les prix avaient diminué de 4,7% pour les «Poissons et fruits de mer» et de 0,2% pour les «Huiles et graisses». S'agissant des produits non alimentaires, la baisse avait concerné principalement les prix des «carburants» de 1,0%, selon un précédent rapport du Haut-com-

missariat.

Quant aux hausses des produits alimentaires observées entre juillet et août 2020, elles avaient concerné principalement les «fruits» (14,6%), les «légumes» (10,9%), les «poissons et fruits de mer» (6,1%), les «viandes» (1,6%) et le «café, thé et cacao» (0,4%).

En parallèle, les prix avaient, en revanche diminué de 0,6% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» et de 0,2% pour le «lait, fromage et œufs».

Pour les produits non alimentaires, la hausse avait concerné principalement les prix des «carburants» (0,4%), indiquant une note de l'institution publique relative à cette période.

Il est à noter qu'en octobre dernier, les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Casablanca et Marrakech (0,5%), à Dakhla (0,3%) et à Rabat, Meknès et Al Hoceïma (0,2%) ; alors que les baisses ont été enregistrées à Kénitra (0,8%), à Agadir et Fès (0,4%) et à Oujda, Tétouan, Laâyoune et Errachidia (0,3%).

Entre août et septembre 2020, les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Safi et Settat (1,4%), à Kénitra, Guelmim et béni Mellal (0,9%), à Fès et Marrakech (0,6%), à Meknès et Errachidia (0,5%) et à Agadir (0,4%), alors que les baisses ont été observées à Al Hoceïma (0,7%) et à Tétouan (0,5%).

Un mois plus tôt, les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été observées à Béni Mellal

(2,8%), à Tétouan et Laâyoune (2,2%), à Errachidia (2,0%), à Kénitra et Al-Hoceïma (1,7%), à Agadir, Marrakech, Oujda et Settat (1,5%), à Meknès (1,4%) et à Fès, Tanger et Safi (1,3%).

Dans sa note, le Haut-commissariat note que, comparé au mois d'octobre de l'année précédente, « l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,3% conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,7% et de celui des produits non alimentaires de 0,3% ».

Dans son rapport, il est aussi indiqué en ce qui concerne les produits non alimentaires, que les variations vont d'une baisse de 1,2% dans les «loisirs et culture» à une hausse de 1,8% dans l'enseignement.

Ainsi, le Haut-commissariat estime que l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois d'octobre 2020 une stagnation par rapport au mois de septembre 2020 et une hausse de 0,2% par rapport au mois d'octobre 2019.

Le mois précédent, en glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,4% au cours du mois de septembre 2020 après la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,9% et de celui des produits non alimentaires de 0,5%.

Quant aux produits non alimentaires, les variations sont allées d'une baisse de 1,1% dans les «loisirs et culture» à une hausse de 1,5% dans l'enseignement.

Alain Bouithy

L'IPC a connu une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent

Aucune baisse des dépenses d'investissement en 2021

Les dépenses d'investissement du budget général de l'Etat n'ont connu aucune baisse au titre de l'année 2021, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbouh.

“La comparaison avec l'exercice 2020 devrait être faite sans compter les 15 milliards de dirhams (MMDH) qui seront consacrés au Fonds Mohammed VI pour l'investissement. En conséquence, les dépenses d'investissement du budget général de l'Etat ont augmenté de 7 MMDH”, a précisé M. Benchaâbouh dans sa réponse aux interventions à la Commission des finances, de la planification et du développement économique relevant de la Chambre des conseillers, lors de

la discussion générale du PLF-2021.

Et de souligner que le montant de 15 MMDH n'a pas été doublement comptabilisé au titre de l'investissement public en 2021, du fait qu'il sera transféré à partir du budget de 2020.

Sur un autre registre, M. Benchaâbouh a fait savoir que le taux de réalisation des investissements publics se situe autour de 80% ces dernières années, soulignant que “nous veillons à augmenter la cadence de réalisation des investissements en 2021, y compris les 45 MMDH programmés dans le cadre du Fonds Mohammed VI pour l'investissement qui sera doté de mécanismes souples en ce qui concerne la mise en oeuvre des différents projets dont il aura la charge”.

Recul du chiffre d'affaires de CMT à fin septembre

Le chiffre d'affaires de la Compagnie minière de Touissit (CMT) s'est établi à 309 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, en baisse de 18% par rapport à la même période une année auparavant.

Ce repli s'explique principalement par la baisse du cours du plomb de l'ordre de 10% et du volume des ventes, indique CMT dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels au 30 septembre 2020.

Le communiqué fait ressortir, dans ce sens, un retard de 11% sur les tonnages vendus, en raison du report de la vente du lot Zinc au 4ème trimestre, ajoutant que le plan de continuité de l'activité a permis de limiter la baisse de la production de concentré à moins de 7% par rapport à

2019. Les investissements se sont élevés à 86 MDH au terme des neuf premiers mois de 2020, en hausse de 97% par rapport à septembre 2019.

L'endettement a affiché, quant à lui, une baisse de 37% à 150 MDH, à la suite du remboursement des échéances.

Sur le troisième trimestre, le chiffre d'affaires de CMT a atteint 120 MDH, contre 127 MDH au T3-2019, relève la société. Les investissements se sont chiffrés à 4 MDH, contre 18 MDH entre juillet et septembre 2019, soit une baisse de 78%, due principalement à “l'interruption provisoire de la construction du nouveau puits, liée à la pandémie Covid-19”, indique la même source

Signature du contrat d'exécution du projet de coopération TraCs Maroc

Le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ-Maroc) ont signé, récemment à Rabat, un contrat d'exécution du projet de coopération TraCs Maroc, qui vise essentiellement la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports.

Signé par le secrétaire général du ministère, Khalid Cherkaoui, et le directeur résident de GIZ Maroc, Lorenz Petersen, le projet TraCs Maroc “Advancing Transport Climate Strategies in Rapidly

Motorizing Countries” soutient l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports dans trois pays qui sont le Maroc, le Vietnam et le Kenya, rapporte la MAP.

Ce projet qui est financé dans le cadre de l'initiative internationale sur le climat (IKI), par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), vise également à appuyer les décideurs politiques de ces trois pays partenaires pour mettre en œuvre leurs plans d'actions sur le changement climatique dans le secteur des transports.

S'exprimant à cette occasion, M. Cherkaoui a indiqué qu'au Maroc, le secteur du transport est dépendant à 99% des énergies fossiles, constituant ainsi le premier consommateur de l'énergie finale à hauteur de 38% et le deuxième émetteur des émissions de CO2 à environ 31%.

“Face à ce constat, nous sommes tous conscients du rôle important que doit jouer désormais le secteur du transport dans l'atteinte des objectifs du développement durable et dans sa contribution à l'effort d'atténuation et de réduction des émissions, concourant ainsi à honorer les engagements du Royaume pris pour

l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris pour le climat, voire même au-delà, décarboner les transports à l'horizon 2050”, a-t-il affirmé.

Le responsable a, dans ce sens, fait savoir que le projet TraCs Maroc, qui a démarré en septembre 2019 et qui se poursuit jusqu'à la fin de 2021, apportera l'assistance technique nécessaire au ministère dans le développement et la mise en œuvre de sa feuille de route sur la mobilité durable.

Il permettra, notamment, la conception et la mise en place d'un système d'inventaire des émissions de GES et le développement des scénarii d'atténuation pour le secteur du transport, qui, basés sur des données fiables et transparentes, permettront d'accroître l'ambition pour le secteur du transport dans les prochains cycles de la contribution déterminée nationale, a-t-il dit.

“Jusqu'à ce jour, le projet a globalement atteint 35% de la qualité des travaux qui ont été réalisés à ce stade, notamment l'accompagnement à la révision et à l'élaboration de la proposition des nouvelles mesures et actions d'atténuation pour le secteur du transport routier marocain, dans le cadre du processus d'actualisation de la contribution déterminée nationale post 2020, l'organisation, en janvier 2020, d'un atelier autour de la

CDN dans le transport, en plus de la participation en mars 2020 d'une importante délégation marocaine composée de 3 ministères et certains établissements publics à la “Transport & Climate Change Week 2020” à Berlin.

Il s'est, en outre, félicité de la coopération initiée par la GIZ au Maroc depuis des années, relevant que les actions de soutien et d'assistance qu'elle mène ne cessent de se développer et couvrent aujourd'hui plusieurs domaines, notamment la bonne gouvernance, le développement économique durable, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'utilisation et la gestion des ressources en eau, ainsi que l'environnement et le changement climatique.

M. Petersen a, de son côté, indiqué dans une déclaration à la presse que la signature de cette convention est d'une grande importance puisqu'elle vise la promotion des stratégies climatiques dans le secteur des transports.

“TraCs Maroc aide les décideurs politiques des pays partenaires à mettre en œuvre leurs plans d'action sur le changement climatique dans le secteur des transports”, a-t-il fait savoir, notant que le sujet du changement climatique est au centre des préoccupations de l'Allemagne.

“Nous sommes en train de tra-

vailer avec le Maroc sur ce qui concerne la mobilité, particulièrement les moyens de transport, la planification des villes et l'infrastructure”, a-t-il précisé.

M. Petersen a, en outre, mis en avant les relations de coopération et de partenariat stratégiques unissant le Maroc et l'Allemagne à tous les niveaux.

TraCs Maroc, qui s'étale jusqu'à la fin de 2021 pour un financement de 600.000 euros, s'articule autour de quatre grands axes d'intervention, notamment le renforcement de l'apport du secteur des transports à la Contribution déterminée nationale (CDN), le développement d'une base de données et d'un système d'inventaire des émissions de GES (MRV) pour le secteur du transport routier et l'accroissement des actions en faveur du climat dans les transports.

Le projet offre également des activités de formation et de promotion de systèmes de collecte, d'évaluation et de suivi des données au niveau du ministère, sachant que l'établissement de ces systèmes de données et le renforcement des compétences dans ce domaine au niveau des institutions sont primordiaux pour évaluer les impacts des différentes politiques et développer des mesures appropriées.



Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports

L'OCP enregistre un chiffre d'affaires de 41,7 MMDH à fin septembre

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe OCP s'est établi à 41,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, contre 42,5 MMDH une année auparavant. “Malgré la baisse des prix de toutes les catégories de produits vendus par le Groupe, OCP a affiché à fin septembre 2020 un chiffre d'affaires de 41,7 milliards de dirhams, relativement stable en comparaison à l'année dernière, porté par une hausse significative des volumes d'exportation d'engrais”, indique le Groupe dans un communiqué sur ses résultats à fin septembre 2020.

L'EBITDA du Groupe était, pour sa part, en progression de 4% à fin septembre 2020 avec une marge d'EBITDA solide de 33%, en progression par rapport aux 31% affichés à fin septembre 2019, précise le

Groupe, notant que cette performance s'explique notamment par les initiatives d'excellence opérationnelle et les efforts de maîtrise des coûts du Groupe.

Le Groupe fait état ainsi d'un EBITDA de 13,7 MMDH, contre 13,1 MMDH à fin septembre 2019, ajoutant que les dépenses d'investissement se sont élevées à 6,4 MMDH à fin septembre 2020, rapporte la MAP.

En effet, le Groupe OCP affiche à fin septembre 2020 des résultats opérationnels “solides” et des marges en “nette progression”, en dépit du contexte de pandémie actuel et d'une baisse des prix internationaux, indique le Groupe.

“Cette performance s'appuie sur les avantages compétitifs du Groupe, sa vaste présence à l'international et sa flexibilité in-

dustrielle et commerciale”, explique la même source.

Par ailleurs, le Groupe souligne que les prix internationaux du DAP ont connu une baisse de plus de 15% sur les neuf premiers mois de l'année 2020 comparés à ceux réalisés durant la même période de l'année passée, précisant que cette situation de prix défavorable a été compensée par “une hausse des importations à travers le monde, soutenue notamment par une forte demande en Inde grâce à des niveaux de consommation exceptionnels et un pouvoir d'achat favorable des fermiers au Brésil”.

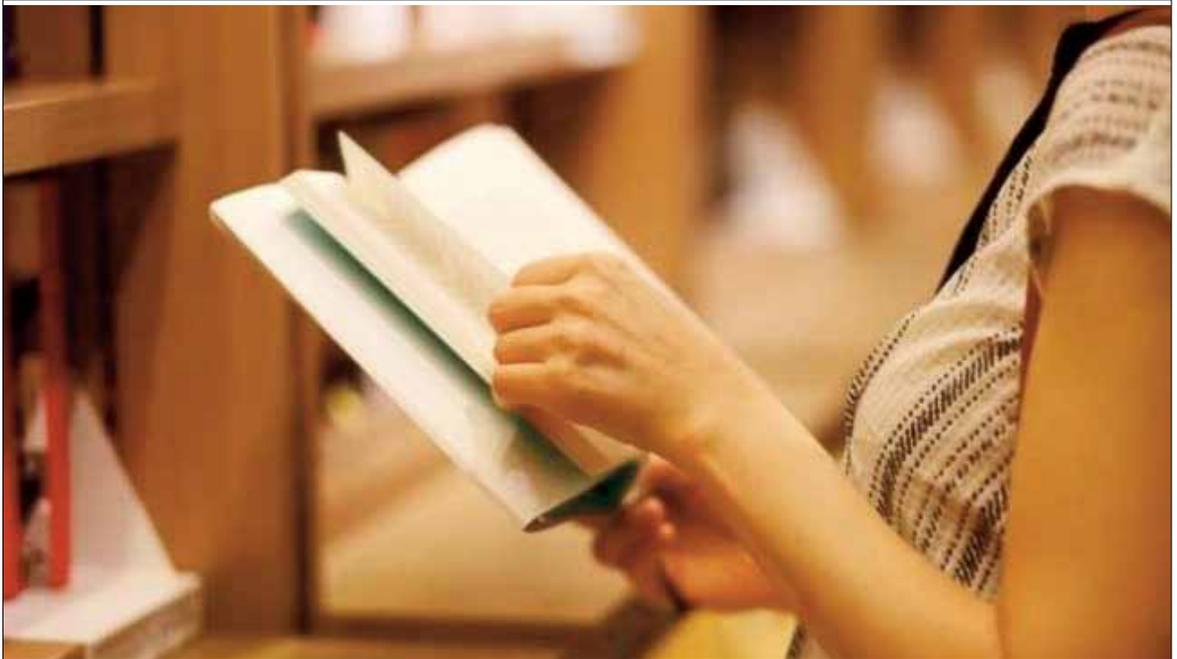
Et d'ajouter que le marché a connu une baisse significative des exportations chinoises, en raison de la hausse de la consommation locale des engrais ainsi que de l'impact de la pandémie Covid-19. De

même, le Groupe indique avoir bénéficié de sa présence à travers les cinq continents et de sa flexibilité industrielle pour adapter son portefeuille de produits à la demande de chaque région et profiter au mieux des opportunités du marché.

Il a ainsi augmenté ses exportations d'engrais de près de 1,8 million de tonnes par rapport à la même période de l'année passée, principalement vers l'Amérique latine, l'Europe et l'Inde.

Malgré la pandémie qui perdure, les perspectives du Groupe pour l'année 2020 demeurent “favorables”, estime la même source, notant que sous réserve d'absence d'impacts significatifs à venir de la pandémie Covid-19, l'année 2020 présente des projections positives pour la fin de l'exercice.

Lancement du 7^{ème} Prix national de la lecture



Le Réseau de lecture au Maroc a annoncé l'ouverture des candidatures pour la septième édition du Prix national de la lecture, au titre de l'année 2021.

Organisé avec le soutien du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et en coopération avec les délégations régionales du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette manifestation vise à consolider l'acte de lecture au sein de la société, indique le Réseau dans un communiqué.

La participation à ce concours est ouverte aux personnes âgées de 8 à 26 ans, dans leur langue de préférence, en

soumettant une liste de livres lus au cours de l'année 2020 comprenant les intitulés des livres, les noms de leurs auteurs et un texte créatif écrit par le participant sous forme d'une conclusion d'un roman ou d'une nouvelle, qui ne dépasse pas une page (environ 200 mots pour le niveau primaire et 500 mots pour les autres niveaux), soulignent les organisateurs.

Le candidat doit aussi participer à une réunion à distance avec le jury et qu'il n'ait pas remporté le prix national de la lecture ou le prix du défi de la lecture arabe au niveau national au cours des trois dernières années, selon la même source.

Le concours est organisé en quatre étapes, dont la première est menée lo-

calement au niveau des établissements scolaires (16-30 novembre), au terme de laquelle deux lecteurs sont sélectionnés dans chaque établissement et qui se sont enregistrés via le lien d'inscription au concours "<https://forms.gle/1C9W5cXDzM3gvmLw8>".

Les trois autres phases sont menées aux niveaux provincial (14-30 décembre), régional (01-15 janvier 2021) et national (16-23 janvier 2021), précise-t-on, faisant savoir que la date butoir pour l'inscription en ligne est fixée au 30 novembre. Le Réseau informe, par ailleurs, que huit Prix seront décernés à quatre catégories d'âge en fonction des niveaux scolaires (primaire, collège, lycée et université),

ajoutant que l'annonce des vainqueurs se fera lors d'une cérémonie dédiée dont le lieu et la date seront déterminés ultérieurement. Le Prix national de la lecture, qui s'inscrit dans le cadre du programme "Lecture pour tous", est un rendez-vous annuel ayant pour but de consolider la constance de l'acte de lecture au sein de la société. Créé en décembre 2013, le Réseau de lecture au Maroc, qui dispose de 12 antennes couvrant cinq régions du Royaume, s'assigne pour principal objectif d'"ancrer chez le citoyen l'habitude de lire, partant de la conviction que la lecture représente la porte d'entrée au monde du savoir qui demeure le principal levier de tout développement".

Avec l'apport du Maroc, l'art en Afrique médiévale à l'honneur à Washington



«Caravanes d'or, fragments dans le temps» est l'intitulé d'une prestigieuse exposition initiée, avec l'apport du Maroc, au Musée national d'art africain de Washington. Elle donne à voir côte à côte des "fragments archéologiques rares et précieux" qui apportent une nouvelle compréhension à des œuvres d'art complètes de l'Afrique médiévale et qui traduisent la richesse de la culture et des échanges dans la région sahélo-saharienne. Pour le public américain, aussi bien initié qu'amateur d'arts et d'histoire, l'événement permet d'apprécier particulièrement le rôle unique du Royaume dans cette histoire panafricaine, mondiale et cosmopolite centrée sur cette région. Plus de 250 œuvres d'art couvrant cinq siècles et une vaste étendue géographique sont en effet exposées, dont beaucoup pour la première fois en Amérique du Nord. Elles dévoilent des contributions inédites d'institutions partenaires au Maroc (ministère de la Culture, Fondation Nationale des Musées, Musée Bank Al-Maghrib, Université d'El Jadida), au Mali et au Nigeria. Faisant appel à ce que les archéologues qualifient d'"imagination archéologique", l'acte de reconstruire le passé à travers des traces survivantes pour présenter une réflexion critique sur la période médié-

vale, l'exposition retrace l'art, la culture et les échanges à travers l'Afrique médiévale saharienne. Dans sa présentation, le Musée national d'art africain de Washington rappelle que "l'histoire de l'Afrique est vraiment une histoire mondiale. L'or d'Afrique de l'Ouest a été le moteur qui a conduit le mouvement des choses, des personnes et des idées à travers l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient dans un monde médiéval interconnecté". Les œuvres offrent ainsi au public nord-américain l'occasion de mieux comprendre notamment la nature historique de l'identité saharienne du Maroc et pourquoi elle est si intrinsèquement liée à son présent et à son avenir. "Pour ceux d'entre vous qui connaissent mon pays et son histoire, la participation du Maroc à cette exposition n'est pas une surprise et se justifie à plusieurs niveaux: il est avant tout le reflet du ferme engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à intégrer pleinement l'art et la culture dans le modèle holistique de développement humain au cœur de la vision de Sa Majesté pour une société marocaine progressiste et ouverte. Et il est également conforme à l'attachement du Maroc à son histoire profondément enracinée avec le continent africain, à travers des liens spirituels, culturels, poli-

tiques et économiques qui remontent à des siècles et restent plus forts que jamais", a indiqué l'ambassadeur de SM le Roi à Washington, Lalla Joumalia Alaoui, à l'occasion d'une cérémonie de vernissage. L'événement organisé de manière virtuelle, pandémie de coronavirus oblige, a réuni un parterre de personnalités américaines et étrangères du monde diplomatique, universitaire et culturel, dont l'ambassadeur du Mali à Washington, le secrétaire général du Smithsonian, plus grand complexe de musées au monde, ainsi que la directrice et le conservateur du Musée national d'art africain et la conservatrice du Block Museum de la Northwestern University, deux institutions partenaires dans cette étape américaine de l'exposition.

L'ambassadeur du Royaume a relevé, à cette occasion, que la vocation africaine du Maroc "en est une que Sa Majesté le Roi défend avec fierté et qui se ressent dans tous les domaines de la vie au Maroc", la forte influence du patrimoine africain étant inscrite dans la Constitution marocaine. "On peut la voir, la toucher, la ressentir et la goûter dans de nombreux aspects de la vie quotidienne - de l'art à la musique, à la nourriture, à la langue et au-delà", a-t-elle indiqué.

Mohamed Ramadan s'attire les foudres du public



La publication de photos du rappeur et acteur égyptien Mohamed Ramadan en compagnie de célébrités israéliennes a suscité une vive polémique en Egypte, certains l'accusant de trahir la cause palestinienne et d'encourager la normalisation des relations avec l'État hébreu. Deux clichés non datés, publiés samedi soir sur les réseaux sociaux en arabe du gouvernement israélien, montrent Mohamed Ramadan à Dubaï aux côtés du chanteur Omer Adam et du footballeur Dia Saba, tous deux de nationalité israélienne. L'Égyptien de 32 ans doit sa renommée dans le monde arabe à la musique —notamment en collaboration avec le Marocain Saad Lamjarred et le Congolais Gims— ainsi qu'à ses rôles en tête d'affiche de gros succès à la télévision et au cinéma égyptiens.

“L'art nous rassemble toujours”, souligne la légende d'une des photos, sur laquelle figurent Ramadan et Adam avec l'influençant émirati Hamad al-Mazroui. Ces quelques mots sont suivis des drapeaux des trois pays. Sur le second cliché, le chanteur pose avec le footballeur israélien.

L'Égyptien est désormais accusé par de nombreux internautes de participer à une opération de communication des Emirats arabes unis et de l'État hébreu, qui ont signé en septembre un accord de normalisation de leurs relations.

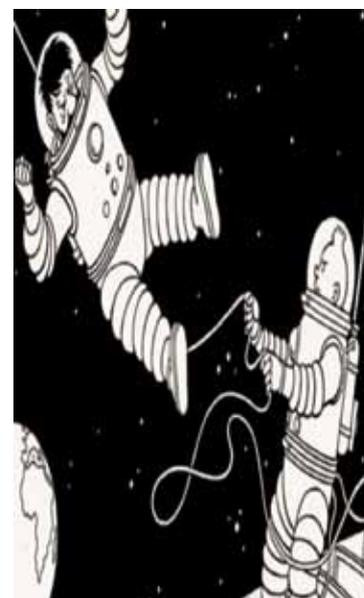
Le chanteur s'est défendu sur son compte Facebook: “Je ne peux pas demander à chacun son identité, sa nationalité”, a-t-il indiqué, accusant certains d'essayer “pour la millième fois d'arrêter (son) ‘succès’, sans vraiment se soucier de

la cause palestinienne”. Un appel au boycott a fait de “#Mohamed_Ramadan” l'un des mots-dièse (Hashtag) les plus utilisés sur Twitter Egypte depuis samedi. “Rien d'autre que l'art ne vous réunit, en effet (...) Ni la religion, ni l'arabité, ni l'humanité, ni la terre, ni l'histoire ne pourraient jamais nous rassembler”, fulmine une utilisatrice sur Facebook. “N'oubliez pas de l'inviter à chanter des chansons nationalistes le 6 octobre #boycott_Mohamed_Ramadan”, tweete quelqu'un faisant allusion à la commémoration du début de la guerre de Kippour (1973) entre l'Égypte et Israël. Face à la polémique, le directeur du syndicat des comédiens Achraf Zaki veut convoquer prochainement l'artiste qui a insisté sur le fait que les photos avaient été prises “dans un pays arabe”.

Bouillon de culture

Tintin dans l'espace

Un dessin de Tintin et du capitaine Haddock dans l'espace, par Hergé, a été adjugé pour 145.500 euros, a annoncé la maison de vente aux enchères Daniel Maghen. Ce dessin en noir et blanc, à l'encre de Chine et à la gouache, avait été réalisé en 1952 par le célèbre dessinateur belge en vue d'un puzzle. On y voit Tintin, debout sur le flanc de la fameuse fusée de l'album “On a marché sur la lune”, retenir le capitaine Haddock par une corde, alors qu'il risque de dériver dans le cosmos. La Terre est visible dans le fond, à une époque où la seule photo de notre planète depuis l'espace ne montre qu'une partie du globe. Le record pour une oeuvre d'Hergé avait été de 770.660 euros, en 2015, pour un dessin “hors texte” (de grand format et sans paroles), au crayon et à la gouache, dans “Tintin au Congo”.



L'industrie musicale frémit devant la Covid-19

L'agenda de Mark Nathan et sa compagne Carolyn Holt, des chanteurs classiques, était rempli jusqu'à l'année prochaine avant la pandémie de coronavirus, qui a suspendu ou annulé leurs performances. Depuis, leur avenir, comme celui de nombreux artistes au Royaume-Uni, est suspendu à un fil. “C'est terrible et vraiment dur, parce qu'on y est pour rien !”, confie Carolyn Holt. Le couple, originaire d'Epsom, près de Londres, n'est pas seul à pâtir des restrictions imposées pour lutter contre la pandémie, qui a fait des millions de morts à travers le monde. UK Music, une organisation représentant les artistes, les maisons de disques et les salles de concert, estime que les artistes perdront 65 à 80% de leurs revenus cette année. Sans compter ceux dont le revenu a été réduit à zéro depuis le premier confinement décrété en mars. L'industrie musicale au Royaume-Uni a progressé de 11% en 2019, contribuant à hauteur de 5,8 milliards de livres (6,5 milliards d'euros) à l'économie, selon le rapport annuel de l'organisation publié mercredi. Mais le secteur a subi un “choc catastrophique” en 2020.

Même après la levée du confinement en mars, de nombreuses salles de concert sont restées fermées. Celles qui ont rouvert en Angleterre, à partir de juin, l'ont fait avec une capacité considérablement réduite, avant de devoir refermer leurs portes en novembre. Conséquence: les revenus des salles ont chuté de 85% cette année, avec des répercussions pour tous ceux qui les font vivre.

“Tous les secteurs de l'industrie ont ressenti l'impact”, dit à l'AFP Jamie Njoku-Goodwin, directeur général de UK Music. L'industrie a été maintenue à flot grâce aux 250 millions de livres venant d'un Fonds du gouvernement pour le soutien à la culture doté de 1,57 milliard de livres. Les salles attendent maintenant de savoir quand elles pourront rouvrir en toute sécurité, espérant disposer de suffisamment de temps pour se préparer. Ce serait une “véritable tragédie” s'il était techniquement possible d'organiser de nouveaux événements en 2021 sans que le secteur soit prévenu suffisamment à l'avance, souligne M. Njoku-Goodwin.

Pour les jeunes talents, le virus est ravageur. Pendant le confinement, Nathan, un baryton de 30 ans, et Holt, mezzo soprano de 28 ans, ont réussi à s'en sortir en créant des messages vidéo musicaux, pour célébrer les anniversaires par exemple. Ils ont entonné des medleys optimistes, enchaînant les airs de Sinatra, Mozart, Elvís, Tchaïkovski, Puccini ou encore Johnny Cash. Le revenu du couple est inférieur à ce qu'ils auraient gagné sur scène. Mais Nathan, qui devait faire ses débuts avec la compagnie d'opéra d'Ecosse cette année, s'estime “privé” d'avoir pu continuer à chanter. “Des tas de gens avaient des trucs super prévus - et c'est tombé à l'eau”, raconte-t-il. Un “énorme pourcentage” de ses camarades, qui venaient eux aussi de terminer leur formation, ont fait une croix sur une carrière à l'opéra, dit-il.



Toronto "confinée", les Etats-Unis prévoient de vacciner massivement



La plus grande ville du Canada, Toronto, est soumise depuis lundi à un "confinement" face à la flambée de la pandémie de Covid-19, laquelle frappe encore plus durement les Etats-Unis voisins où les autorités espèrent lancer avant la mi-décembre une campagne massive de vaccination. Toronto et une grande partie de sa banlieue "seront placées en confinement" pour au moins 28 jours à partir de lundi à 00H01 (05H01 GMT), a annoncé dimanche le Premier ministre de la province de l'Ontario, Doug Ford. Tout rassemblement privé intérieur sera interdit sous peine d'amende, les commerces non essentiels fermés, et les restaurants ne pourront pratiquer que la vente à emporter ou les livraisons à domicile. Les services religieux, funéraires et mariages seront limités à dix personnes. Mais les écoles resteront ouvertes. "La situation est extrêmement sérieuse", a justifié M. Ford. "Nous ne pouvons risquer de voir nos hôpitaux débordés", a-t-il ajouté, alors que la province la plus peuplée du Canada vient de franchir le cap des 100.000 contaminations.

L'épidémie a fait plus de 11.000 morts au Canada, dont le Premier ministre Justin Trudeau a exhorté vendredi ses concitoyens à "ne pas se rassembler avec des

amis, ne pas fêter des anniversaires, rester virtuel, rester à la maison le plus possible".

Aux Etats-Unis, de loin le pays du monde le plus durement touché par l'épidémie, les autorités espèrent lancer avant la mi-décembre une campagne massive de vaccinations dans l'espoir de parvenir au printemps à l'immunité collective. Cette campagne sera lancée sitôt les premiers vaccins approuvés par l'Agence américaine des médicaments (FDA), a déclaré dimanche Moncef Slaoui, un haut responsable de l'opération gouvernementale pour les vaccins. "Notre plan est de pouvoir transporter les vaccins vers les sites d'immunisation dans les 24 heures suivant l'approbation, donc je m'attends à ce que ce soit peut-être au deuxième jour après l'approbation, le 11 ou le 12 décembre", a déclaré M. Slaoui sur CNN. "Normalement, avec le niveau d'efficacité que nous avons (95%), le fait d'immuniser 70% ou presque de la population permettrait d'avoir une vraie immunité collective. Cela arrivera probablement en mai, ou quelque chose comme ça", a-t-il affirmé.

Dix mois seulement après le séquençage du nouveau coronavirus, le groupe pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont demandé vendredi à la FDA d'autoriser leur

vaccin contre le Covid-19.

Cette demande intervient après la publication des résultats de l'essai clinique mené depuis juillet sur 44.000 volontaires dans de multiples pays, et selon lesquels le vaccin serait efficace à 95% sans effets secondaires graves. La FDA réunira son comité consultatif sur les vaccins le 10 décembre pour étudier cette requête.

Le gouvernement américain prévoit déjà de vacciner 20 millions de personnes à risque en décembre, puis 25 à 30 millions par mois.

L'épidémie continue de progresser de façon galopante aux Etats-Unis, avec près de 160.000 nouvelles contaminations enregistrées dimanche au cours des dernières 24 heures, selon l'Université Johns Hopkins. Le virus a infecté plus de 12 millions de personnes et fait près de 257.000 morts dans le pays, de loin le plus endeuillé du monde, devant le Brésil (plus de 169.000 morts).

La pandémie a fait au moins 1.381.915 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi dimanche par l'AFP à partir de sources officielles. Plus de 58.165.460 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins

37.053.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

En Europe, les confinements et autres restrictions imposés à la population dans de nombreux pays pour faire face à la deuxième vague épidémique commencent à porter leurs fruits. Ainsi en Espagne, 400 cas de Covid-19 pour 100.000 habitants sont enregistrés en moyenne depuis 14 jours, contre 530 cas au début du mois, a fait valoir le Premier ministre Pedro Sanchez. "La stratégie donne des résultats", a-t-il dit, en ajoutant que l'Espagne avait réussi à obtenir une réduction des cas sans imposer un deuxième confinement.

Dans la région espagnole de Catalogne, les bars, restaurants et cinémas ont pu rouvrir lundi, avec des capacités d'accueil limitées. Mais le couvre-feu et le bouclage partiel de la région restent en vigueur. Cette dernière mesure interdit à quiconque l'entrée en Catalogne ou la sortie de la région sans motif justifié.

Sans surprise, la pandémie a dominé les échanges du sommet virtuel du G20 ce weekend à Ryad. Les dirigeants du G20 ont promis dimanche de "ne reculer devant aucun effort" pour garantir un accès équitable aux vaccins et de s'engager à répondre "aux besoins de financement" pour leur distribution.

Khalid Touzani, président du Centre Massaqa

La diplomatie culturelle a contribué à la défense de la cause nationale

Entretien

La question du Sahara marocain a connu des développements positifs, fruits d'une action diplomatique coordonnée et renforcée dans tous les domaines.

Dans cet entretien accordé à la MAP, Khalid Touzani, président du Centre marocain d'investissement culturel (Massaqa), répond à cinq questions autour des acquis du Royaume dans le dossier du Sahara et du rôle de la diplomatie culturelle au service de la première cause nationale de tous les Marocains.



La question du Sahara marocain a connu, depuis une année, des développements positifs dont l'ouverture de consulats généraux d'un certain nombre de pays à Dakhla et Laâyoune. Quelle est votre lecture de ces développements ?

L'ouverture par ces pays de consulats généraux dans les deux grandes villes du Sahara marocain reflète la conviction de ces pays de la justesse de la cause du Royaume et leur désir de le soutenir d'une manière palpable afin de mettre fin à ce conflit artificiel, surtout après le retour du Maroc à l'Union africaine, et la prise de conscience croissante de la nécessité de faire progresser ce continent, d'investir ses ressources dans le développement et de faire face aux nouvelles menaces, telles que les pandémies, le changement climatique, l'extrémisme et le racisme. L'inauguration de ces représentations diplomatiques souligne aussi la réussite du Maroc à démontrer la justesse et la légitimité de sa cause et le déclin des ennemis de son intégrité territoriale face aux victoires diplomatiques qu'il enchaîne. C'est aussi un signe de l'isolement pénible dans lequel se trouvent les thèses séparatistes.

La diplomatie culturelle officielle et parallèle constitue l'un des volets majeurs d'une action diplomatique fructueuse. Le Maroc a-t-il réussi à activer ce genre de diplomatie au service de la cause nationale ?

Le Maroc a réussi à créer un modèle de diplomatie qui prend en compte la complémentarité entre les sphères culturelles, économiques, poli-

tiques, stratégiques... afin de parvenir à une stabilité durable et à un développement inclusif, tout en protégeant ses acquis, en consacrant son intégrité territoriale, en renforçant son identité religieuse et nationale contre toute atteinte et en favorisant son ouverture et son engagement actif au niveau régional et international.

La diplomatie culturelle a clairement contribué à la défense de la cause nationale à travers la tenue de conférences et de colloques par des centres de recherche et des associations dans plusieurs villes marocaines, avec la participation d'intellectuels d'Algérie, de Mauritanie et de nombreux pays africains et arabes, outre la publication d'ouvrages individuels et collectifs de chercheurs marocains qui mettent en évidence les différentes facettes historiques, littéraires ou artistiques de la cause nationale. La diplomatie culturelle a également été consacrée à travers les visites de S.M le Roi Mohammed VI dans plusieurs pays africains, où les efforts du Souverain ont été couronnés par le retour du Royaume au sein de l'Union africaine, sa famille institutionnelle, et la réalisation de nouveaux acquis dans la question de l'intégrité territoriale du Maroc. La dimension culturelle de la diplomatie marocaine s'est également déclinée à travers le côté spirituel que reflètent les Tariqas soufies marocaines répandues en Afrique et dans le monde, en particulier la Tariqa Tijania, fondée par Cheikh Ahmad Tijani, qui a contribué au renforcement de la relation spirituelle entre le Maroc et plusieurs pays africains.

De son côté, l'université marocaine a contribué à l'enracinement africain du Maroc surtout par le biais d'unités de recherche et de formation et de l'accueil d'étudiants africains, ce qui a balisé ainsi la voie à une régionalisation élargie et avancée ayant accéléré la transition du Maroc d'un modèle traditionnel de développement à un modèle moderne global.

Quel rôle la diplomatie culturelle peut-elle jouer pour faire connaître et défendre la cause nationale et dénoncer les théories séparatistes ?

Il est à noter que les efforts considérables et continus de la diplomatie culturelle s'inscrivent dans le cadre des Hautes directives Royales contenues dans plusieurs discours du Souverain qui a appelé à l'engagement de toutes les composantes de la société marocaine à la promotion de la question de l'intégrité territoriale et à l'établissement de canaux de communication et de dialogue avec la communauté internationale afin de parvenir à une solution pacifique au conflit, dans le cadre de la souveraineté marocaine sur son Sahara.

Ce serait là le secret des victoires du Maroc en matière de communication diplomatique. Une approche qui intègre le côté stratégique du dialogue, préserve les liens d'amitié avec les autres pays, dans un cadre de retenue, même à l'égard de séparatistes dont beaucoup ont, par la suite, choisi de retourner à la mère patrie qui les a accueillis à bras ouverts.

Quelle est la source du soutien des Emirats arabes unis, premier

pays arabe à ouvrir un consulat général à Laâyoune, à la question du Sahara marocain ? Pensez-vous que la diplomatie culturelle y a contribué ?

Ce n'est pas un hasard que les Emirats arabes unis soient le premier pays arabe à ouvrir un consulat général à Laâyoune. C'est un pays dont le projet de société et de développement est basé sur la tolérance. C'est un pays qui partage avec le Royaume le leadership en matière de coexistence et de paix. Partant de ce fait, les Emirats n'ont pas hésité à soutenir la cause nationale du Maroc. Il est certain que la diplomatie culturelle, à l'instar des autres formes d'action diplomatique, a joué un rôle clé dans ce soutien.

Quelles sont les propositions du Centre marocain d'investissement culturel (Massaqa) pour promouvoir la diplomatie culturelle ?

Le Centre Massaqa œuvre sur la base d'une vision culturelle académique qui promeut la prise de conscience des questions nationales et la rectification des concepts et des perceptions sur la civilisation marocaine.

À cet égard, le Centre propose et met en œuvre un certain nombre de projets culturels, comme la publication de livres collectifs et individuels, la tenue de conférences internationales et nationales, la mise en place d'une communication culturelle et la coopération avec les hommes d'affaires afin de permettre à la culture de créer la richesse et de contribuer au développement. Ainsi, le Centre contribue aux efforts officiels et associatifs pour renforcer une diplomatie culturelle agissante.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'EL JADIDA
 SECRETARIAT GENERAL

AVIS DE REPORT
 de l'A.O.O N° 33/2020/INDH

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°33/2020/INDH relatif à **travaux d'aménagement de dar taliba à la commune territoriale Sidi Ali Ben Hamdouche-Province D'el Jadida** est reporté au **14 décembre 2020 à 10 h** au lieu de **08 décembre 2020 à 10 h**.

Le reste sans changement. **N° 10 314/PA**

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE CASABLANCA-SETTAT
 CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MOHAMMEDIA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/CFR/2020

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'AOO N° 05/CFR/2020 du 25/11/2020 à 10H, concernant: Contrôle de qualité des travaux de dédoublement de la RN1 du PK326+100 au PK331+100, dans la préfecture de Mohammedia. (Programme de Développement des Infrastructures Routières dans la Région de Grand Casablanca) est rectifié au niveau de :

- Cahier des prescriptions spéciales et Règlement de la Consultation
- L'AOO est reporté au 07/12/2020 à 10 Heures

Le reste est inchangé **N° 10 315/PA**

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
 PROVINCE DE GUELMIM
 COMMUNE DE GUELMIM
 DIVISION DU FINANCES ET BUDGET
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'ANNULATION

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que l'Avis d'appel d'offres ouvert suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
16/2020	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	02/12/2020 à 10 h

Publié le Mercredi 04 Novembre 2020 au journal ALBAYANE n°13871, est annulé et sera relancé.

N° 10 316/PA

ROYAUME DU MAROC
 WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
 PROVINCE DE GUELMIM
 COMMUNE DE GUELMIM
 DIVISION DU FINANCE ET BUDGET
 SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :17/2020

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
17/2020	Achat de matériel électrique pour l'entretien du réseau d'éclairage public	9 000,00	17/12/2020 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(690 984,60 dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- * Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- * Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 10 317/PA

ROYAUME DU MAROC
 وزارة الزراعة، الصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET DES EAUX ET FORÊTS
 المديرية الإقليمية للتجارة مكناس
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2020/DPA/22
 Séance publique

Le **Seize décembre deux mille vingt à dix heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la DPA de Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : **GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS A LA COMMUNE URBAINE DE MEKNES** PREFECTURE DE MEKNES.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support , Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme **Trente Cinq mille dirhams (35 000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **un million cent quatre vingt dix neuf mille six cent soixante seize dirhams (1 199 676,00 dh ttc).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux où seront effectués les travaux .Le lieu de rencontre pour assister à cette visite est le siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès.

La date prévue de la visite des lieux est: **Le 03/12/2020 à 10heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévue par l'article 11 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et classification:

Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
A	A5	4

N° 10 318/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT , DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°32/2020

17/12/2020 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de protection de l'ouvrage au PK 14+200 de la RP 2116 -Province d'El Kelaa Des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Treize mille cinq cent Dirhams Dirhams. (13 500,00 DH)**

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : **NEUF CENT ET UN MILLE DEUX CENT. (901 200.00dh).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
D	D1	5

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N° 10 319/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE AZILAL
COMMUNE
AITBOU-OULLI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :03/2020
Séance publique
Le Mardi 22 Décembre 2020 à 11heures sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal d'Aitbou-oulli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix pour : Affermage souk hebdomadaire « sebt » .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de huit mille dirhams (8000.00 DH).
- L'estimation des couts d'affermage du souk hebdomadaire par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent mille dirhams (200000.00 dhs) .
- Délais d'affermage est fixé à : Deux ans , du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2022
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Régie en recette à la commune d'Aitbou-oulli , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés-publics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20/03/2013) relatif

aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de régie en recette à la commune d'Aitbou-oulli.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du cahier des charges.

N° 10 293/PA

Université Sultan Moulay Slimane
Faculté Polydisciplinaire
Béni Mellal



جامعة السلطان مولاي سليمان
الكلية المتعددة التخصصات
بني ملال

AVIS DE CONCOURS

Concours de recrutement de Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
Session du 15/12/2020

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise un concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 15/12/2020, dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Mathématiques	01

Le concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invités à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://recrutement.usms.ac.ma> avant le 10 décembre 2020.

Composition du dossier de candidature :

- Demande adressée au Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Une attestation d'exercice récente.
- Autorisation officielle de participation au concours.
- 01 copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae.

Nature et déroulement des épreuves :

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

N.B :

- Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien avec le jury doivent déposer au préalable le dossier original de leur candidature auprès du service des ressources humaines.
- La date de légalisation des documents administratifs doit être avant le 10 décembre 2020.

Mghila B.P.592, Béni Mellal 05 23 42 45 97 ; 05 23 42 46 85 ; 05 23 42 46 85

N° 153/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
WILAYA DE LA REGION RABAT SALE KENITRA
Province de Kenitra
CERCLE DE SOUK LARBA
KIADAT KARIAT BEN AOUADA
Commune de Beni Malek

AVIS D'EXEMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK ORGANISERA UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2020 AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET CADRES DE LA COMMUNE ET CE CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

GRADE	NOMBRE DE POSTE	DATE ET LIEU D'EXAMEN	LES CONDITIONS DE LA CONDIDATUR	DERNIER DELAI POUR DEPOSER LA PRESENTATION DE LA CONDIDATUR	LIEU DE DEPOT DES DOSSIERES
ADJOINT ADMINISTRATIF 3EME GRADE	01	20/12/2020 LA COMMUNE DE BENI MALEK	AVOIR SIX ANS D'ANCIENNETE DANS LE GRADE AU JOUR DE L'EXAMEN	13/12/2020	BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE BENI MALEK
ADJOINT TECHNIQUE 3EME GRADE	02				

N° 10 292/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/2020

Le mercredi 16 décembre 2020 à 11 heures, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'alimentation en eau potable du monde rural: cercle de Khouribga/Province de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à soixante mille Dirhams (60.000,00 dhs).

L'estimation globale des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions sept cent quatre vingt dix huit mille sept cent trente quatre dirhams et quatre-vingt centimes (2.798.734,80 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur C	Classe 3	Qualification C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 10 290/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2020

Le jeudi 17 décembre 2020 à 11 heures, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'alimentation en eau potable du monde rural: cercle d'Oued Zem/Province de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à quarante mille Dirhams (40.000,00 dhs).

L'estimation globale des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent cinq mille deux cent quatre vingt huit dirhams (1.905.288,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur C	Classe 4	Qualification C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 10 291/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D OUED AMLIL
CAIDAT DE BOUHLOU
COMMUNE TERRITO-
RIALE BOUHLOU
Avis d'appel d'offres
ouvert N°01/2020

Le 22/12/2020 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de BOUHLOU à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour Electrification basse tension de groupe de foyers à la commune de BOUHLOU PROVINCE DE TAZA. =lot unique=

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la dite commune, il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma. le cautionnement provisoire est fixé à la somme douze mille dirhams (12000.00)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 243923.04dhs. deux cents quarante-trois mille neuf cent vingt-trois dirhams zéro quatre centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 27, 29 et 31 de décret N° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président du conseil communal de Bouh-lou ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 2-12-349 Précité par

l'article 08 de règlement de consultation .
N° 10 297/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BOUJDOUR
COMMUNE DE LAMSID
AVIS MODIFICATIF
D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS N° : 01/2020

Le 16/12/2020 à 11h, il sera procédé dans le Siège de la Commune territoriale de Lamsid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour séance publique, pour:

* Avis d'Appel d'offre ouvert n° : 01/2020 Relatif à : Construction d'une maison mortuaire situé au cimetière Ahl Zriba à lamsid « Province de Boujdour ». Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs L'estimation du cout des prestations en valeur de : (278 268.00 dhs) Deux cent soixante-dix-huit mille deux cent soixante-huit Dhs,).

Le dossier d'appel d'offres être retiré soit de : Bureau des marchés de la Commune de Lamsid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 au décret n°2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés A la commune territoriale de lamsid.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant d'ouverture des plis

• Soit les envoyer par soumission électronique ou le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) et l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 10 298/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE ET DE LA
PECHE MARITIME
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
DAKHLA OUED

EDDAHAB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n° 24/2020/DRADOU DU
16/12/2020 A 11HEURES
Le Mercredi 16 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant Travaux d'Aménagement de la coopérative "Tidguit Nagua Dakhla" dans la région de Dakhla oued Eddahab.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walae, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (6.000,00 dhs) Six Mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams (380.000,00 DH) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 10 299/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR

COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET
MATRIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 20/2020/CZ
Le Lundi 21/12/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 20/2020/CZ ayant pour objet: Location des locaux n° : 03, 04, 05, 06, 07 , et 08 du stade de football municipal donnant sur Bd Mohamed VI à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois pour chaque magasin selon le prix d'ouverture conformément à la section 7 du cahier des

charges. L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour chaque magasin est fixée au tableau indiqué au chapitre 2 du cahier des charges.

Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit à la section 18 du cahier des charges.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges.

N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 10 300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CAIDAT DE BOUHLOU
COMMUNE TERRITO-
RIALE BOUHLOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT RECTIFICATIF N° : 03/2020

Il sera procédé à la suite des relations du siège de la commune de BOUHLOU PROVINCE DE TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix pour:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Caution en dhs	Estimation en dhs
01/C/2020	Travaux Achats d'un appareil de réanimation pour le compte du Centre Hospitalier Provincial d'Essaouira (Salle de Traitements dans le cadre de lutte contre le Covid-19)	16/12/2020 A 10H00	20 000,00 dhs (vingt mille dirhams)	140 000,00 dhs (cent quarante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du décret 2.18.933 portant modification et complément du décret 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Bouh-lou.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique en application de l'arrêté de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 19 du règlement de consultation

N° 10 296/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 21/2020/BP

Le 17/12/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Travaux de construction de la piste reliant la route régionale n° 301 et douar Lyrsa sur 1,5 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00 DH** (Dix mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **827 560,20 DH** (Huit cent vingt sept mille cinq cent soixante Dirhams et vingt Centimes T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
* Soit les envoyer par voie électronique.
* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :
* Pour les entreprises installées au Maroc :
Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP inscrit par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	5

* Pour les entreprises non installées au Maroc
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 10 294/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 22/2020/BP

Le 17/12/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Réalisation des essais de contrôle de la qualité travaux de construction de la piste reliant la route régionale n° 301 et douar Lyrsa sur 1,5 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10 920,00 DH (Dix mille neuf cent vingt Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
* Soit les envoyer par voie électronique.
* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :
- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	4

Pour les entreprises non installées au Maroc :
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 10 295/PA

ETUDE DE MAITRE
Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
Bd Mohammed V Imm
Baraka 1er Etage n°6,
Tel 05 36 70 44 66
LA SOCEITE
«AN'NASSIM POISSON»
S.A.R.L.A.U.
RC n°:35997.
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte Notarié
reçu par Maître Khalil
MOUTTAHID, Notaire à
Oujda le 29/09/2020, enre-
gistré à Oujda le 02/10/2020,
OR GRATIS, RE 17335, il a
été établi les statuts d'une
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE dont les caractéris-
tiques sont les suivantes:
Dénomination: «AN'NAS-
SIM POISSON» S.A.R.L.A.U.
Objet: La société a pour objet
d'effectuer, directement ou
indirectement, tant au Maroc
qu'à l'Etranger: Exploitation
d'un restaurant et café. Trai-
tante et l'organisation des
fêtes prive.
Durée: 99 années.

Apports: Les associés appor-
tés à la société, savoir: Mr
HAMMADI RACHIDE
100.000,00 DH. Total égal à
100.000,00 DH.
Capital Social: Le capital so-
cial est fixé à la somme de
CENT MILLE DIRHAMS
(100.000,00 DH) divisé en
MILLE (1000) parts de
CENT(100) Dirhams Cha-
cune, réparties comme suit:
Mr HAMMADI RACHIDE
1000 Parts. Total égal au capi-
tal social 1000 Parts.
Gérance: La société est gérée
et administrée par Mr HAM-
MADI RACHIDE en sa qua-
lité de gérante-unique pour
une durée indéterminée.
Le dépôt légal est effectué au
Greffe du Tribunal de Com-
merce d'Oujda en date du
17/11/2020 sous numéro
2651.

N° 10 301/PA

ETUDE DE MAITRE
Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
BD Mohammed V IMM
Baraka 1er Etage n°6.
«LA SOCEITE TATOUIR
ET IMAR» S.A.R.L.
Au Capital de: CENT DIX
MILLE DIRHAMS
(110.000,00 DH).
Siège Social: Oujda, 135
Bd Med V.
RC: 24075.
Cession de Parts Sociales
1-) Aux termes d'un acte no-
tarié de cession de parts so-
ciales reçu en mon étude, en
date du 29/09/2020 - Enre-
gistré à Oujda 08/10/2020;
OR Gratis - RE 17879-
-Mr Abdelali RACHIDE cède
une partie des parts sociales
soit DIX SEPT (17) parts so-
ciales lui appartenant dans la
société «TATOUIR ET
IMAR» S.A.R.L. au profit de
Mr Bouziane RACHIDE.
-Mr Ali BELKHEDIM cède
une partie des parts sociales
soit HUIT (08) parts sociales
lui appartenant dans la so-
ciété «TATOUIR ET IMAR»
S.A.R.L. au profit de Mr
Youssef MERZAK.
Dont le total des parts soit
VINGT CINQ (25) parts so-
ciales de CENT (100) Di-
rhams leurs appartenant
dans ladite société et ce de la
manière suivante: Mr ABDE-
LALI RACHIDE 366 Parts;
Mr YOUSSEF MERZAK 366
Parts; Mr BOUZIYANE RA-
CHIDE 184 Parts; Mr ALI
BELKHEDIM 184 Parts.
Total égal 1100 Parts.

2-) Aux termes d'un procès
verbal de l'assemblée géné-

rale extraordinaire de la so-
ciété «TATOUIR ET IMAR»
S.A.R.L. en date du
29/09/2020, Enregistré à
Oujda le 08/10/2020; OR
15676 - RE 17875; il a été ap-
prouvé:
-Approbation de la cession
d'une partie des parts so-
ciales soit DIX SEPT (17)
parts par Mr ABDELALI RA-
CHIDE au profit de Mr
BOUZIYANE RACHIDE et la
cession d'une partie des parts
sociales soit HUIT (08) parts
par Mr Ali BELKHEDIM au
profit de Mr YOUSSEF MER-
ZAK.
-Augmentation du capital de
DIX MILLE DIRHAMS
(10.000,00DH) à CENT DIX
MILLE DIRHAMS
(110.000,00DH).
-Nomination d'un nouveau
cogérant-associé savoir Mr
BOUZIYANE RACHIDE.
En conséquence l'article 6, 7
et 14 des statuts de la société
se trouvent désormais modi-
fiés.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce d'Oujda en date
du 19/10/2020 sous le nu-
méro 2370.

N° 10 302/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE CHICHAOUA
CERCLE M'TOUGGA
CAIDAT ICHAMRAREN
COMMUNE KOUZEMT
Bureau technique
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2020

Le vendredi 18/12/2020 à
11 Heures du matin il sera
procédé, au bureau de Mr.
Le président du conseil
communal KOUZEMT, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offre de prix pour :

- Vente des outils indes-
tructibles.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service technique de la com-
mune, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pub-
lics www.marchéspublics.gov.ma.
-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 1500,00DHS (mille cinq
cents dirhams)
-Le montant estimatif est
fixée à la somme de :
64850,00DHS (soixante-
quatre mille huit cent cin-
quante dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2.12.349
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le ser-
vice technique de la
commune KOUZEMT
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début de
la séance et avant l'ouve-
erture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir par tous les concu-
rents sont celles arrêtées par
l'article 5 du Règlement de la
Consultation.
N.B: Tout document pré-
senté par le concurrent sous
forme de photocopie doit
être légalisé par l'autorité
compétente.

N° 10 303/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

17/DRPS-ANP/2020

AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires marocains ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N°

17/DRPS-ANP/2020 relatif à :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU DALLAGE AU PORT DE SOUIRIA LAKDIMA

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 09/12/2020 à 11H au lieu du 30/11/2020 à 11H00

* La qualification des entreprises du BTP exigée est le :

SECTEUR: B QUALIFICATION: B.11 CLASSE: 3



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI -
Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 304/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

19/DRPS/ANP/2020

AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT N°2

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires marocains ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N°

19/DRPS/ANP/2020 relatif à :

Réalisation des essais et le contrôle de la qualité des matériaux dans le cadre des travaux d'aménagement des
superstructures de la pêche artisanale et un circuit touristique au port d'Essaouira

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 09/12/2020 à 11H au lieu du 27/11/2020 à 11H00

* La qualification des laboratoires exigée est le :

SECTEUR : CQ QUALIFICATION : CQ1 ET CQ9 CATEGORIE : 2

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI -
Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 305/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

21/DRPS/ANP/2020

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires marocains ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N°

21/DRPS/ANP/2020 relatif à :

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU PORT D'ESSAOUIRA

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La qualification des entreprises du BTP exigée est le :

SECTEUR: C QUALIFICATION: C.1 CLASSE: 5

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI -
Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 306/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Préfecture de Tétouan
Commune de Tétouan
Direction Générale des Services
Division des Affaires Financières et Budgétaires
Regie de Recettes
Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2020

Le jeudi 17 Décembre 2020 à 11 H du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exploitation de transport des malades et blessés par l'ambulance de la ville de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan sis à l'avenue sidi Mandri (ancien siège d'Azhar), ou télé-chargé du portail www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille 20.000.00 Dhs.

L'offre financière doit obligatoirement être égale ou supérieure à 20.000.00 Dhs par ans.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24.25.26 et 27 du décret n° 2.12.349 du 8 Jomada I (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 10 310/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Préfecture de Tétouan
Commune de Tétouan
Direction Générale des Services
Division des Affaires Financières et Budgétaires
Regie de Recettes
Avis d'appel d'offres ouvert N° 02/2020

Le 17 Décembre 2020 à 11 H du matin, il sera procédé,

dans le bureau du président de la Commune de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exploitation de transport des pompes funèbres de la ville de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan sis à l'avenue sidi Mandri (ancien siège d'Azhar), ou télé-chargé du portail www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille 20.000.00 Dhs.

L'offre financière doit obligatoirement être égale ou supérieure à 40.000.00 Dhs par ans.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24.25.26 et 27 du décret n° 2.12.349 du 8 Jomada I (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division des Affaires Financières et Budgétaires de la Commune de Tétouan ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 10 311/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
RADIOLOGIE EL ALIA SARL AU

Suivant un PV de l'AGE du 30/09/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :

Le transfert du siège social de BD ABDELMOUMEN N°236 IMM F8 ETG 2 B6 CASABLANCA à N°1 BOULEVARD SEBTA MOHAMMEDIA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 04/11/2020 sous le numéro : 26835 et Le dépôt légal et le RC a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 19/11/2020 sous le numéro : 1527 et le RC sous le numéro 26539.

N° 10 312/PA

Société Industrielle à Casablanca met Vente aux Enchères Publiques suivants :

- Matériels Informatiques et Mobiliers de Bureau obsolètes.
- Matériels et Machines de production obsolètes.
- Tôles Nervesco galvanisées de toiture Obsolètes.

Cette vente sera effectuée à son siège social : Route de Rabat, Km 9.200, Ain sebaa à Casablanca.

Tel : 0522353755 Fax : 0522355125

N° 10 313/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT DE SAFI VILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

24/ANP/DRPS/SV/2020

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires marocains ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **24/ANP/DRPS/SV/2020** relatif à :

Travaux d'aménagement d'un plan incline au port de pêche de Safi ville

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La qualification des entreprises du BTP exigée est le :

SECTEUR: E QUALIFICATION: E.6 CLASSE:4

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI - Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 307/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

25 /ANP/DRPS/SAT/2020

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires marocains ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **25/ANP/DRPS/SAT/2020** relatif à :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La qualification des entreprises du BTP exigée est le :

SECTEUR: X QUALIFICATION: X.1 CLASSE:3

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI - Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 308/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

22/ANP/DRPS/SV/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le **17/12/2020** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi-Port de Safi Ville-Safi - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

MAINTENANCE D'UNE AMBULANCE (4x2) CATEGORIE B AU PORT DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (Port de Safi)** auprès de la Division Support-bureau des marchés- Port de Safi Ville au BP n° 39 -Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **7800 DHS** SEPT MILLE HUIT CENT Dirhams

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **78000 DHS TTC**
SOIXANTE DIX HUIT MILLE DHS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement de consultation et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports -Port de Safi ville - Safi.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction Régionale des Ports-Port de Safi ville , BP 39 Safi

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **08/12/2020** à **11H00** **DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 - 11 et 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports de Safi (Port de Safi Atlantique) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au BP n° 39 , port de Safi Ville - Safi - Tél. 05 24 46 42 29-06 20 69 44 23- 06 20 69 53 72 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 309/PA



SILICAR - SARL
46 BOULEVARD
ZERKTOUNI 3 EME ETG
APT N° 6
CASABLANCA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28.09.2020, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : SILICAR

Forme Juridique: Société A Responsabilité Limitée.
Objet:
- MECANICIEN REPARATEUR,
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social : - Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts sociales de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

- Mr. EL BERMAKI YASSER ... 500 parts sociales.
- Mr. KAHLAOUI HOUSSEM ... 500 parts sociales.

GERANCE :
- Mr. EL BERMAKI YASSER est désigné gérant associé de la Société,
- Mr. KAHLAOUI HOUSSEM est désigné cogérant associé de la Société

La Société sera valablement engagée par la signature séparée du gérant et du cogérant : Mr. EL BERMAKI YASSER et Mr. KAHLAOUI HOUSSEM.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 20.11.2020 sous le N° 754514. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 480295.

N° 10 320/PA

CABINET ALISTICHARYA CONSULTING - SARL - BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " GENAP" S.A.R.L. AU
Siège Social : ADDOHA 1 ETAGE 2 MAGASIN N°3 AIN SEBEEA CASABLANCA.

Associé unique :
-Mr.ADLAOUI HASSAN apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales

Objet :
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.
- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.

- NEGOCIE
- VENTE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- LOCATION D'ENJIN
- TRANSPORT DE MARCHANDISES
- IMPORT EXPORT

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gerance : la société est gérée par : Mr.ADLAOUI HASSAN.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°480113
N° 10 321/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE DE FETOAKA
COMMUNE TERRITORIALE D'AIT OUMDISS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2020/CT AO/PAZ

Le Jeudi 17/11/2020 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune territoriale d'Ait OumdiSS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Produit d'affermage du sou hebdomadaire Khmiss Issou-

lane et affermage de l'abattoir à la commune Ait OumdiSS Province d'Azilal pour une durée d'une année (01) au titre de l'année 2021. S'il ne sera pas loué, une autre séance se tiendra le 24-12-2020 pour le même objet.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille dirhams (1.000,00 DH).

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des recettes de la commune Ait OumdiSS.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la Commune d'Ait OumdiSS.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité, à savoir :
- 1- Dossier administratif comprenant :

- La déclaration sur l'honneur.
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Photocopie légalisée de la CIN du concurrent.

- CPS et règlement de consultation paraphés par les concurrents.
- Attestation d'inscription au registre de commerce.
- Le récépissé de la caution provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

2-Dossier technique comprenant :
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.

3- Dossier financier :
Ce dossier comprend :
-L'acte d'engagement à établir sur papier timbré conforme au modèle annexe à ce dossier. Dûment rempli et signé par le concurrent. Le montant de l'acte d'engagement sera exprimé en chiffres et en lettres toutes taxes comprises.

N° 10 322/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
DELAGATION PREFECTORALE AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 7/2020 (Séance publique)

Le 16/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

ACHAT DE MATERIELS MEDICO TECHNIQUE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK PREFECTURE AIN CHOCK EN 5 LOTS

• Lot 1: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 2: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 3: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 4: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 5 : 20 000,00 (vingt mille dirhams)

L'estimation du Maître d'ouvrage en TTC est fixée à :

• Lot 1: 540 000 dhs (cinq cent quarante mille dirhams)
• Lot 2: 288 000 dhs (deux cent quatre vingt huit mille dirhams)
• Lot 3 : 227 160 dhs (deux cent vingt sept mille cent

soixante dirhams)
• Lot 4 : 300 000 dhs (trois cent mille dirhams)
• Lot 5 : 180 000 dhs (cent quatre vingt mille dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-38849 précité à savoir :
1 - Dossier Administratif comprenant :
a- La déclaration sur l'honneur.
b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
c- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
e- Le Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
g- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.

2) Offre financière :
a- Acte d'engagement signé par le concurrent
b- Un chèque certifié d'un montant de six mois d'avance de loyer.

LOT 1 : ACHAT DE MATERIEL D'UNITE D'OPHTALMOLOGIE A COHERANCE OPTIQUE (OCT)

Lot N° 2 : ACHAT DE MATERIEL D'UNITE D'OPHTALMOLOGIE : LASER PHOTOCOAGULATEUR AVEC LAMPE A FENTE

LOT 3 : BISTOURIE ELECTRIQUE AVEC MODULE PLASMA ARGON

LOT 4 : OSTEODENSITOMETRE

LOT 5 : ANALYSEUR D'HEMOGLOBINE GLYQUÉE (HPLC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• Lot 1: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 2: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 3: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 4: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 5 : 20 000,00 (vingt mille dirhams)

L'estimation du Maître d'ouvrage en TTC est fixée à :

• Lot 1: 540 000 dhs (cinq cent quarante mille dirhams)
• Lot 2: 288 000 dhs (deux cent quatre vingt huit mille dirhams)
• Lot 3 : 227 160 dhs (deux cent vingt sept mille cent

soixante dirhams)
• Lot 4 : 300 000 dhs (trois cent mille dirhams)
• Lot 5 : 180 000 dhs (cent quatre vingt mille dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

-La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres prévue par l'article 12 du règlement de la consultation ((Prospectus, Notices, Catalogue) doit être déposé au bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (Hôpital MOHAMED SEKKAT) avant le 15/12/2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 10 325/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE BEN AHMED
DIVISION DES A.J.A.F
SERVICE DES R.H.F.C
REGIE DE RECETTES

Avis d'appel d'offres ouvert (Séance publique)
n° 02/DAJAF/2020

Le Lundi 21 décembre 2020 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour les deux exercices 2021 et 2022 allant du 01/01/2021 au 31/12/2022 concernant l'affermage des Parkings ci-après :

- Lot 1- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à coté de Barid Al Maghrib - la Cour de la famille de Ben Ahmed.
- Lot 2- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé entre la Cour de la famille de Ben Ahmed et le marché Municipal.
- Lot 3- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la Cour de 1^{ère} Instance de Ben Ahmed.
- Lot 4- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la gare routière de Ben Ahmed.
- Lot 5- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé devant le siège de la Commune de Ben Ahmed.

Le dossier d'appel d'offres peut être retirés de la Division des finances locales et des affaires économiques et sociales, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 08 joudma 1 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion. L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuitement.

L'estimation de l'administration pour chaque lot ainsi que le cautionnement provisoire sont fixés comme suit :

Lot	L'estimation administrative (en DH)	Cautionnement provisoire(en DH)
1	12000,00	1000,00
2	6000,00	1000,00
3	18000,00	1000,00
4	18000,00	1000,00
5	6000,00	1000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 02-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis au bureau du Président du conseil Communal de Ben Ahmed.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-38849 précité à savoir :
1 - Dossier Administratif comprenant :
a- La déclaration sur l'honneur.
b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
c- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
e- Le Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
g- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.

2) Offre financière :
a- Acte d'engagement signé par le concurrent
b- Un chèque certifié d'un montant de six mois d'avance de loyer.

N° 10 324/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 14/2020/PSK

Le 21 Décembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des pistes (Travaux d'aménagement des pistes aux différents douars à la commune de Taoughilte)-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante dix mille dirhams (70 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre millions six cent quatre vingt neuf mille cinq cent quatre vingt treize dirhams 46 centimes (4 689 593,46) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B.1-B.3-B.5

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 10 323/PA



Calendrier de la Botola Pro 1 de football

La première manche du derby coïncidera avec la 10^{ème} journée

Il a été procédé, dimanche au Complexe Mohammed VI de football à Maamora, au tirage au sort de la Botola Pro D1 et Pro D2 de foot-

ball qui débutera le 4 décembre prochain pour prendre fin le 18 août 2021.

La première journée verra le champion sortant, le Raja de Ca-

ablanca, se déplacer à Rabat pour défier le FUS, alors que les deux promus, le MAS et le SCCM affronteront respectivement l'ASFAR à Fès et le MAT à Tétouan.

Pour le derby casablancais, il faudra attendre la 10^{ème} journée pour la manche aller (WAC-Raja) et la 25^{ème} journée pour le retour (Raja-WAC).

Ligue Nationale du Football Professionnel Programme général des rencontres Botola Pro D1 2020/2021																																							
1ère Journée					2ème Journée					3ème Journée					4ème Journée					5ème Journée																			
RCOZ	MCO	CAYB	HUSA	RCOZ	RSB	CAYB	OCS	RCOZ	FAR	MCO	RCOZ	HUSA	CAYB	RSB	RCOZ	OCS	CAYB	FAR	RCOZ	MCO	RCOZ	HUSA	CAYB	RSB	RCOZ	OCS	CAYB	FAR	RCOZ										
WAC	CAYB	RCA	RCOZ	RCA	MCO	WAC	HUSA	RCA	SCCM	OCS	DHJ	MCO	FUS	OCS	WAC	MCO	RCOZ	MCO	RSB	HUSA	IRT	RSB	MAS	HUSA	SCCM	RSB	RCA	HUSA	OCS										
HUSA	IRT	RSB	MAS	HUSA	SCCM	RSB	RCA	HUSA	OCS	MAS	FAR	SCCM	RCOZ	MAS	CAYB	SCCM	RCOZ	MAS	WAC	MAT	SCCM	FAR	MAT	MAT	DHJ	FAR	FUS	MAT	CAYB										
FUS	RCA	IRT	OCS	FUS	IRT	IRT	MAT	FUS	DHJ	RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT	FUS	RCA	IRT	OCS	FUS	IRT	IRT	MAT	FUS	DHJ										
RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT	RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT	RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT										
6ème Journée					7ème Journée					8ème Journée					9ème Journée					10ème Journée																			
CAYB	RSB	RCOZ	DHJ	CAYB	RCOZ	RCOZ	MAS	CAYB	MCO	WAC	FUS	RCA	IRT	WAC	RSB	RCA	CAYB	WAC	RCA	OCS	MAS	MCO	FAR	OCS	FUS	MCO	DHJ	OCS	RSB										
HUSA	MAT	RSB	SCCM	HUSA	RCOZ	HUSA	RCOZ	RSB	FAR	HUSA	RCOZ	SCCM	MCO	MAS	HUSA	MAS	MAT	SCCM	IRT	MAS	FUS	MAT	SCCM	FAR	MAT	MAT	WAC	MAT	RCOZ	RCOZ	IRT	FUS	CAYB	IRT	MCO	FUS	HUSA	IRT	FAR
IRT	RCOZ	FUS	CAYB	IRT	MCO	FUS	HUSA	IRT	FAR	DHJ	RCOZ	RCOZ	WAC	DHJ	RCA	RCOZ	OCS	DHJ	SCCM	RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT										
DHJ	RCOZ	RCOZ	WAC	DHJ	RCA	RCOZ	OCS	DHJ	SCCM	RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT	RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT										
11ème Journée					12ème Journée					13ème Journée					14ème Journée					15ème Journée																			
RCOZ	WAC	CAYB	FAR	RCOZ	FUS	CAYB	DHJ	RCOZ	RCOZ	WAC	RCOZ	FAR	RCOZ	WAC	SCCM	RCA	MAS	RCOZ	WAC	RCOZ	FAR	RCOZ	WAC	SCCM	RCA	MAS	RCOZ												
RCA	HUSA	WAC	MCO	RCA	OCS	WAC	SCCM	RCA	MAS	MCO	MAS	OCS	RCOZ	MCO	MAT	OCS	FAR	MCO	OCS	RCOZ	WAC	SCCM	RCA	MAS	IRT	SCCM	FUS												
MCO	MAS	OCS	RCOZ	MCO	MAT	OCS	FAR	MCO	OCS	RSB	IRT	HUSA	RSB	HUSA	MCO	RSB	MAT	MAT	SCCM	OCS	MAS	SCCM	SCCM	CAYB	MAS	IRT	SCCM	FUS											
RSB	IRT	HUSA	RSB	HUSA	DHJ	HUSA	MCO	RSB	MAT	FAR	DHJ	MAT	RCA	FAR	HUSA	MAT	RCOZ	FAR	WAC	FAR	DHJ	MAT	RCA	FAR	HUSA	MAT	RCOZ	FAR	WAC										
FUS	MAT	FUS	RCOZ	IRT	WAC	FUS	RSB	IRT	CAYB	FUS	MAT	FUS	RCOZ	IRT	WAC	FUS	RSB	IRT	CAYB	FUS	MAT	FUS	RCOZ	IRT	WAC	FUS	RSB	IRT	CAYB										
RCOZ	CAYB	DHJ	IRT	RCOZ	MAS	RCOZ	RCA	DHJ	HUSA	RCOZ	CAYB	DHJ	IRT	RCOZ	MAS	RCOZ	RCA	DHJ	HUSA	RCOZ	CAYB	DHJ	IRT	RCOZ	MAS	RCOZ	RCA	DHJ	HUSA										
16ème Journée					17ème Journée					18ème Journée					19ème Journée					20ème Journée																			
MCO	RCOZ	HUSA	CAYB	RSB	RCOZ	OCS	CAYB	FAR	RCOZ	CAYB	WAC	RCOZ	RCA	MCO	RCA	HUSA	WAC	SCCM	RCA	DHJ	OCS	FUS	MCO	WAC	OCS	RCOZ	MCO	RSB	MCO										
HUSA	IRT	RSB	MAS	HUSA	SCCM	RSB	RCA	HUSA	OCS	IRT	HUSA	MAS	RSB	SCCM	HUSA	RCA	RSB	OCS	HUSA	FAR	MAS	RCOZ	SCCM	CAYB	MAS	RCOZ	SCCM	WAC	MAS										
MAT	SCCM	FAR	MAT	MAT	DHJ	FAR	FUS	MAT	CAYB	SCCM	MAT	MAT	FAR	DHJ	MAT	FUS	FAR	CAYB	MAT	RCOZ	FUS	OCS	IRT	IRT	FUS	MAT	IRT	DHJ	FUS										
RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT	RCOZ	FUS	OCS	IRT	IRT	FUS	MAT	IRT	DHJ	FUS	RCOZ	RSB	DHJ	WAC	RCOZ	FAR	DHJ	MAS	RCOZ	IRT										
21ème Journée					22ème Journée					23ème Journée					24ème Journée					25ème Journée																			
RSB	CAYB	DHJ	RCOZ	RCOZ	CAYB	MAS	RCOZ	MCO	CAYB	FUS	WAC	IRT	RCA	RSB	WAC	CAYB	RCA	RCA	WAC	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
HUSA	MAT	RSB	SCCM	HUSA	RCOZ	HUSA	RCOZ	RSB	FAR	HUSA	RCOZ	MAT	HUSA	SCCM	RSB	RCOZ	HUSA	FAR	RSB	RCOZ	HUSA	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS								
MCO	SCCM	HUSA	MAS	MAT	MAS	IRT	SCCM	FUS	MAS	MAT	SCCM	HUSA	MAS	MAT	MAS	IRT	SCCM	FUS	MAS	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
RCA	FAR	OCS	MAT	SCCM	FAR	WAC	MAT	RCOZ	MAT	RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT	RCOZ	IRT	CAYB	FUS	MCO	IRT	HUSA	FUS	FAR	IRT	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
RCOZ	DHJ	WAC	RCOZ	RCA	RCOZ	OCS	DHJ	SCCM	DHJ	RCOZ	DHJ	WAC	RCOZ	RCA	DHJ	OCS	RCOZ	SCCM	DHJ	RCOZ	DHJ	WAC	RCOZ	RCA	DHJ	OCS	RCOZ	SCCM	DHJ										
26ème Journée					27ème Journée					28ème Journée					29ème Journée					30ème Journée																			
WAC	RCOZ	FAR	CAYB	FUS	RCOZ	DHJ	CAYB	RCOZ	RCOZ	HUSA	RCA	MCO	WAC	OCS	RCA	SCCM	WAC	MAS	RCA	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
MAS	MCO	RCOZ	OCS	MAT	MCO	FAR	MCO	OCS	MCO	IRT	RSB	RSB	HUSA	DHJ	RSB	MCO	HUSA	MAT	RSB	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
IRT	RSB	RSB	HUSA	DHJ	RSB	MCO	HUSA	MAT	RSB	OCS	SCCM	SCCM	MAS	CAYB	SCCM	IRT	MAS	FUS	SCCM	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
DHJ	FAR	RCA	MAT	HUSA	FAR	RCOZ	FAR	WAC	FAR	DHJ	FAR	RCA	MAT	HUSA	FAR	RCOZ	MAT	WAC	FAR	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										
MAT	FUS	RCOZ	FUS	WAC	IRT	WAC	IRT	CAYB	IRT	MAT	FUS	RCOZ	FUS	WAC	IRT	WAC	IRT	RSB	FUS	CAYB	IRT	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS								
CAYB	RCOZ	IRT	DHJ	MAS	RCOZ	RCA	DHJ	HUSA	DHJ	CAYB	RCOZ	IRT	DHJ	MAS	RCOZ	RCA	DHJ	HUSA	DHJ	MAT	OCS	FAR	MCO	FUS	OCS	DHJ	MCO	RSB	OCS										

Tirage au sort de la Coupe du Trône

En marge du tirage au sort de la Botola, il a été procédé au tirage au sort du 4^{ème} tour de la Coupe du Trône de football, édition 2019-2020.

Le programme des rencontres se décline comme suit :

Fédération Royale Marocaine de Football											
Résultat du Tirage au sort du 4 ^{ème} Tour de la Coupe du Trône 2019-2020											
Rencontres du 4 ^{ème} Tour - Coupe du Trône 2019/2020											
		M	Club hôte			Club visiteur					
Nord	1	FRN	UTS			Sud	9	CISM			ANSA
	2	DHKH	ASM				10	KACM			OM
	3	CAK	USTA				11	Vq OCY vs CSMO			RAC
	4	USK	SM				12	WASK			WST
	5	IZK	WARF				13	CMD			JSS
	6	ASS	CRA				14	SCCM			OD
	7	WAF	KAC				15	RB			CSA
	8	CODM	MAS				16	CJBG			TAS

Milan et Ibrahimovic, fortes têtes à Naples

L'Inter de Hakimi reverse la donne face à Torino



Milan forte tête! Avec un Zlatan Ibrahimovic encore décisif, auteur d'un nouveau doublé, les Rossoneri ont réussi un joli coup à Naples (3-1) dimanche pour conserver la première place de la Serie A.

Sous la pression de Sassuolo, vainqueur du Hellas Vérone (2-0), et de l'AS Rome, facile contre Parme (3-0), Milan n'a jamais tremblé. Porté par l'enthousiasme du vétéran "Ibra", jusqu'à sa sortie sur blessure en fin de match pour une pointe derrière la cuisse gauche qui donnera lieu à des examens dans les prochains jours.

Malgré ses 39 ans, Ibrahimovic a d'abord été le plus prompt pour devancer de la tête Kalidou Koulibaly, l'un des meilleurs défenseurs de Serie A (20e). Et au retour des vestiaires, c'est du genou qu'il a poussé au fond des filets un centre de Ante Rebic (54e).

Avec dix buts en seulement six matches disputés (en raison de sa quarantaine pour Covid-19), le Suédois reprend deux longueurs d'avance au classement des buteurs sur Cristiano Ronaldo, lui

aussi auteur d'un doublé samedi pour la Juventus contre Cagliari (2-0).

Naples, qui était privé de Victor Osimhen (luxation de l'épaule), a bien réduit le score par Dries Mertens (63e) mais n'a pu revenir, contraint de terminer à dix après l'exclusion de Tiémoué Bakayoko.

"Dans les matches importants, il faut réussir à élever le niveau, j'en suis le premier responsable", a commenté l'entraîneur Gennaro Gattuso.

Lille, qui reçoit Milan jeudi en Ligue Europa, est prévenu: les Rossoneri, balayés à l'aller (3-0), vont mieux. Et pas seulement grâce à "Ibra": le gardien Donnarumma a réalisé plusieurs arrêts décisifs et a eu un brin de chance.

"Cette victoire nous conforte: on va dans la bonne direction", a souligné Daniele Bonera, un adjoint de l'entraîneur Stefano Pioli, actuellement en quarantaine pour cause de coronavirus.

Milan possède deux points d'avance sur Sassuolo (2e) et trois sur l'AS Rome (3e).

Belle surprise de l'automne, Sassuolo n'a pas

forcément brillé mais s'est montré pragmatique chez le Hellas Vérone, grâce à de jolis buts de Boga et Berardi. Bousculés mais toujours invincibles, les Neroverdi peuvent continuer à rêver d'Europe. Et le titre? "Il faut être sérieux, d'autres équipes ont beaucoup plus d'arguments en ce qui concerne le scudetto", a tranché leur entraîneur Roberto De Zerbi.

La Roma, invaincue depuis dix matches (toutes compétitions confondues) depuis leur défaite initiale en championnat, sur tapis vert en raison d'une bourde administrative, n'a eu elle besoin d'une mi-temps pour plier son match contre Parme. En l'absence du buteur Edin Dzeko (Covid-19), Henrikh Mkhitaryan a confirmé sa grande forme avec un doublé.

L'Inter Milan a davantage souffert face au Torino (4-2). Les Milanais ont attendu d'être menés 2-0 à l'heure de jeu pour déployer leur puissance de feu et s'en remettre à l'indispensable Romelu Lukaku, auteur d'un doublé (7 buts depuis le début de la saison), et à Lautaro Martinez.

A trois jours d'un match capital en Ligue des champions contre le Real Madrid, Antonio Conte a du souci à se faire au vu des difficultés récurrentes de son équipe, magnifique mouveur à réaction mais aux démarrages trop souvent poussifs. "On doit être beaucoup plus féroces", a reconnu l'entraîneur milanais.

Pour Lukaku, cette Inter "n'est pas encore une grande équipe, dans la mesure où elle doit lutter autant, on a vraiment mal joué pendant une heure".

Dans la seconde partie du classement, les choses ne s'améliorent pas à la Fiorentina, en dépit du changement d'entraîneur. La nouvelle expérience de Cesare Prandelli à la Viola a mal commencé avec une défaite à domicile contre Benevento (0-1) et une sortie sur blessure de Franck Ribéry, remplacé pour une gêne à la cuisse droite.

Samedi et dimanche, tous les joueurs de Serie A ont arboré sur leur visage une marque rouge, dans le cadre d'une action contre les violences à l'égard des femmes.

Premier League : Liverpool refroidit Leicester



Liverpool rejoint Tottenham en tête du championnat anglais après sa victoire face au précédent leader, Leicester, dans le choc de cette 9e journée, alors qu' Arsenal a de son côté beaucoup souffert à Leeds (0-0).

Un mois après la grave blessure de Virgil Van Dijk, les Reds restent décidément imperturbables. Ils ont aligné contre Leicester (3-0) leur sixième victoire en sept matches, toutes compétitions confondues, depuis le début de l'indisponibilité de leur défenseur central. Un rythme comparable à celui qui les a menés au titre de champion la saison passée. Ils n'ont encaissé que trois buts sur cette période.

La performance face à Leicester est d'autant plus probante que les Foxes, leaders avant

cette journée, avaient remporté leurs quatre premiers matches à l'extérieur, avec notamment un 5-2 à Manchester City.

Avec 20 points en neuf matches, Liverpool devient co-leader du classement, seulement dépassé par Tottenham à la meilleure différence de buts.

Les Reds ont ouvert le score grâce à un but contre son camp du défenseur Jonny Evans, tellement occupé à gêner Sadio Mané qu'il a oublié que le ballon pouvait aussi rebondir sur sa propre tête (1-0, 21e). Un centre parfait de Robertson a ensuite permis à Diogo Jota d'enfoncer le clou d'une tête décroisée (2-0, 41e).

Les joueurs de Jürgen Klopp n'ont quasiment pas laissé respirer leurs adversaires en seconde période, et ont logiquement alourdi le

score par Roberto Firmino (3-0, 86e).

La liste des blessés de Liverpool, déjà conséquente semble s'être cependant encore alourdie dimanche soir: le milieu de terrain Naby Keita est sorti en début de deuxième période, après s'être plaint d'une douleur à la cuisse droite.

La trêve internationale n'a pas permis aux Gunners de retrouver la sérénité. Après la déroute face à Aston Villa (3-0) avant la trêve, le match nul à Leeds (0-0), obtenu malgré une infériorité numérique de plus de quarante minutes, apparaît plutôt chanceux. Deux poteaux et la barre transversale les ont sauvés d'une deuxième défaite de suite.

La formation de Marcelo Bielsa aurait mérité d'ouvrir le score dès la première période, et a contrôlé l'essentiel du match. Des tentatives de Stuart Dallas (64e), Rodrigo (76e, 80e), Ian Carlo Poveda (83e), Patrick Bamford (87e) et l'ancien Rennais Raphinha (90+5) ont fait trembler les Londoniens.

Mais le plus inquiétant reste l'atonie de l'attaque d'Arsenal, qui ne pointe qu'en seizième position ex-aequo de la Premier League à la moyenne de buts (seulement un par match). Les perspectives de court terme en championnat apparaissent d'autant moins encourageantes pour la formation de Mikel Arteta, que ses deux prochains adversaires, Wolverhampton et Tottenham, possèdent justement les deux meilleurs techniciens du championnat.

Le technicien espagnol, dont la formation n'a pas réellement progressé depuis sa prise de fonction il y a près d'un an, ne cache pas que le manque d'allant offensif est une "inquiétude". "Il faut marquer des buts pour gagner des

matches, et pour cela il faut se créer des occasions."

L'exclusion de Nicolas Pépé, qui avait été exceptionnellement préféré à Alexandre Lacazette, ajoute au malaise. Le coup de tête administré à Alioski pourrait lui valoir une lourde suspension. "C'est inacceptable", a tancé Arteta. "A ce niveau, on ne peut pas faire ça."

Leeds peut de son côté s'estimer malchanceux après une autre belle performance collective, que la quatorzième place au classement récompense mal.

En milieu de journée, Everton s'est lui imposé sur le terrain du premier non-relégable, Fulham (3-2). Le latéral gauche Lucas Digne a adressé deux passes décisives, dont une à son compatriote Abdoulaye Doucouré. La formation de Carlo Ancelotti, qui avait commencé le championnat en trombe, stoppe ainsi une série de trois défaites consécutives.

Ligue des champions

La Ligue des champions UEFA se poursuivra ce mardi par la programmation des matches de la 4ème journée de la phase de poules :

Mardi à 18h55

Rennes-Chelsea
Krasnodar-FC Séville

Mardi à 21h00

Manchester United-Istanbul BB
Dynamo Kiev-FC Barcelone
Paris-SG-RB Leipzig
Lazio-Zenit
Dortmund-FC Bruges
Juventus-Ferencváros

“Tous en piste”, le credo des stations de ski suisses face à la Covid-19

En empruntant la télécabine reliant l'un des sommets du domaine skiable suisse de Verbier, où le personnel porte des visières en plexiglas, force est de constater que le Covid 19, comme en ville, fait changer les habitudes.

“Les fenêtres des télécabines sont ouvertes toute la journée. Aération, masques, gel hydroalcoolique, distanciation, c'est une addition de mesures de protection”, explique à l'AFP Laurent Vaucher, directeur de Téléverbier, la plus importante société de remontées mécaniques de la partie francophone de la Suisse.

A Verbier, comme dans d'autres domaines, les forces de l'ordre, non loin de la zone de départ des télécabines, surveillent que les règles anti-coronavirus sont respectées.

Après une fin de saison écourtée mi-mars par la première vague de coronavirus, les stations de ski helvétiques misent sur le renforcement des mesures sanitaires et sur la soif d'évasion des citoyens suisses.

“Le port du masque est obligatoire partout. Sauf sur les pistes, afin de profiter du grand air”, résume auprès de l'AFP l'ancien champion olympique de ski Didier Défago, président des Remontées mécaniques du canton du Valais.

Si les restaurants sont fermés, les pistes de Verbier sont prises d'assaut par la clientèle régionale en ce début de saison.

A l'image de Ludovic Guigoz,



40 ans, qui porte un tour de cou disposant d'un filtre Covid.

“Le Covid, c'est un frein. Mais en venant skier le matin, c'est raisonnable. Je me sens en sécurité”, dit-il avant de dévaler la piste, en famille.

Ski en perte de vitesse, réchauffement climatique... la fermeture des pistes en mars a fait craindre le pire pour le secteur.

D'autant que la deuxième vague a touché la Suisse de plein fouet, avec des taux d'incidence régionale des plus élevés d'Europe.

Mais les domaines skiables se sont adaptés: le port du masque est de rigueur non seulement dans les

cabines fermées, mais désormais aussi sur les installations à l'air libre (télésièges et téléskis) et dans les files d'attente, y compris celles à ciel ouvert.

Les stations espèrent aussi que les Suisses, qui ont pris d'assaut les montagnes cet été, seront aussi plus nombreux sur les pistes.

“Tous en piste!” tel est d'ailleurs le mot d'ordre lancé à l'autonne par l'association des Remontées mécaniques suisses.

“C'est là que l'on a une carte à jouer”, assure le directeur de Télé-Verbier, qui a fait une croix sur la clientèle américaine et asiatique.

Lueur d'espoir, les touristes eu-

ropéens devraient pouvoir venir skier en Suisse à Noël, le gouvernement ayant sorti la plupart des pays européens de sa liste rouge de mise en quarantaine.

Reste à savoir s'ils pourront quitter leur pays, nombreux étant confinés comme les Britanniques, très friands des pistes suisses.

Covid oblige, bon nombre de stations ne devraient pas compter sur les recettes de l'après-ski, ni sur les camps d'école, interdits par plusieurs cantons.

Or ces camps “représentent entre 5 et 30% des chiffres d'affaires des stations, selon la dépendance de ces dernières à ce type de

tourisme”, relève Grégory Quin, historien du sport à l'Université de Lausanne.

Pour l'instant, les skieurs sont au rendez-vous.

Fin octobre, quelque 110.000 personnes avaient déjà souscrit au Magic Pass, un forfait low-cost permettant de skier dans plus de 30 destinations. C'est davantage de monde que la saison précédente, si l'on tient compte du départ de Crans-Montana de l'offre.

Ce forfait a été lancé il y a trois ans pour tenter de faire face à la chute continue du nombre de skieurs.

“Les baby-boomers étaient très skieurs et très nombreux. Les générations suivantes sont moins nombreuses, et en partie issues de l'immigration, donc sans culture du ski. Ce qui fait que les jeunes générations génèrent moins de skieurs, mais cela ne veut pas dire qu'elles ne skient pas”, explique à l'AFP Laurent Vanat, auteur d'un rapport annuel sur le marché mondial du ski.

En outre, renchérit l'historien du sport Grégory Quin, “la diversification touristique rendue possible grâce aux compagnies aériennes low-cost et l'éparpillement disciplinaire dans les choix des pratiques jouent contre le ski, qui est très cher et doit rivaliser avec d'autres pratiques”.

Mais avec le Covid, dit-il à l'AFP, “les Suisses auront peut-être appris à préférer à aller à Verbier plutôt qu'à Bali”.

Gratin de courgettes

Les ingrédients :

5 ou 6 courgettes de taille moyenne
1 œuf
20 cl de crème fraîche
150 g de gruyère râpé
1 noix de beurre pour le moule
sel et poivre

Préparation :

1 : laver les courgettes, les essuyer, les éplucher et les couper en rondelles.
2 : faire bouillir de l'eau salée dans

une casserole, y mettre les courgettes pendant 15 minutes.

3 : préchauffer le four à thermostat 6 (200°C).

4 : Egoutter les courgettes.

5 : dans un saladier, mélanger l'œuf, la crème fraîche et une bonne pincée de sel et de poivre selon vos goûts.

6 : ajouter le gruyère râpé sur les courgettes et mélanger le tout.

7 : verser la préparation dans un moule à gratin beurré, ajouter du gruyère par-dessus et mettre au four pendant 45 minutes.



Chute inédite du marché mondial du luxe en 2020

La pandémie de Covid-19, qui entrave le tourisme et provoque des fermetures massives de magasins, devrait entraîner “une chute sans précédent” de l'activité du marché mondial du luxe en 2020, selon une étude du cabinet Bain and Co.

“La crise provoque la plus lourde chute jamais enregistrée”, avec un recul prévu de l'activité de 23% en 2020 par rapport à 2019, à 217 milliards d'euros de ventes, seule la Chine étant épargnée, affirme le rapport publié récemment.

Ces difficultés s'accompagnent de profondes transformations: les achats en ligne devraient faire un bond, pour représenter 23% du marché contre seulement 12% en 2019, poursuit le cabinet.

Dans ce contexte fortement ébranlé par la pandémie, les consommateurs attendent en outre de plus en plus de la part des marques de luxe des démonstrations de leurs engagements en matière de responsabilité, souligne le cabinet.

“L'incertitude devrait dominer encore dans les mois qui viennent” anticipe-t-il en prévoyant un retour au niveau de 2019 d'ici à 2022-2023.

Au milieu du marasme, la Chine est la seule région qui va terminer l'année sur une note positive, en enregistrant une hausse de



45% (aux taux de change actuels) pour atteindre 44 milliards d'euros de ventes, portée par la consommation locale, détaille l'étude.

En Europe la chute est de 36% à 57 milliards d'euros, pour le continent américain le recul est de 27% à 62 milliards d'euros quand le Japon perd 24% à 18 milliards d'euros et le reste de l'Asie reflue de 35% à 27 milliards d'euros.

La part des achats effectués localement devrait s'élever cette année pour atteindre 80 à 85%, estime le cabinet.

Et selon Bain and Co., tous les produits personnels de luxe -la maroquinerie, la mode, l'horlogerie, la joaillerie et les parfums et cosmétiques- devraient connaître un repli.